

2014 NANCY METZ

VOYAGE D'ETUDES

MASTER STU



Introduction



2014 est une année importante pour les masters urbains de Sciences Po, celle de leur constitution en une Ecole urbaine de Sciences Po, regroupant Stratégies territoriales et urbaines, Governing the large metropolis, Urban Policy, le Cycle d'urbanisme et l'Executive master Gouvernance métropolitaine. L'un des fondements importants de ces formations est leur double approche scientifique et professionnelle, l'apport de la lecture des ouvrages scientifiques sur les phénomènes urbains, trouvant toujours un écho dans une connaissance fine du terrain, par les projets collectifs comme par le voyage d'études.

Pour 2014 c'est la Lorraine qui a été choisie et les étudiants de première année du Master STU ont appris à connaître deux villes importantes, Nancy et Metz, et leurs agglomérations, la Communauté du Grand Nancy et Metz Métropole, ainsi que les problématiques des territoires dans lesquelles elles sont inscrites : les départements de Moselle et de Meurthe-et-Moselle, la région Lorraine.

Mais 2014 est en France une année très particulière pour les territoires, de la loi du 27 janvier de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM), à la discussion de la loi de Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTR) en novembre et décembre.

Nancy, communauté urbaine, Metz, communauté d'agglomération, ne sont ni l'une ni l'autre devenues métropoles au sens de la loi, les départements se posent des questions sur leur devenir d'ici 2020, la Région Lorraine était en interrogation au moment de notre voyage d'études qui a eu lieu du 7 au 9 octobre 2014.

Ces questionnements ont traversé tout le voyage et sont d'autant plus délicats à l'heure où le développement économique est ralenti, dans une zone déjà bouleversée depuis quarante ans par la désindustrialisation. Les acteurs de ces territoires ont osé de grands projets de conversion (mise en valeur du patrimoine, reconversion d'activités, développement des transports et mobilités, projets universitaires, ouvertures transfrontalières etc..) mais suffisent-ils aujourd'hui pour faire face à la nouvelle crise économique, à la difficulté de créer des emplois, aux contraintes financières des collectivités, au désengagement de l'Etat ?

Les collaborations et coopérations sont nécessaires, mais le contexte politique n'y est pas toujours favorable. Les analyses montrent une conscience des enjeux, une évolution des positionnements de Nancy et Metz, mais les volontés politiques sont-elles assez fortes pour répondre au défi ?

Les acteurs rencontrés nous ont tous accueillis avec gentillesse et ouverture, expliquant les enjeux de développement de leurs territoires, les postures de chacun, les forces et faiblesses des actions de politique publique mis en œuvre, et nous souhaitons les remercier tous très sincèrement de nous avoir reçus.

De retour de Lorraine, les étudiants ont réalisé ce rapport, fruit d'un travail véritablement collectif de toute la promotion : des comptes-rendus aux analyses et à la mise en page, ils rendent compte de l'ardeur des responsables à travailler sur l'organisation la plus efficace des territoires administratifs. Toutefois les nouvelles dimensions des jeux d'acteurs, incluant réellement les entreprises, les associations, les syndicats, les habitants et usagers sont sans doute encore délicats, et l'imbrication entre les institutions est toujours à faire progresser.

Brigitte Faurillood
Responsable des masters d'Affaires urbaines
Sciences Po

Table des Matières

Jour 1

- 8- L'agglomération de Nancy et ses enjeux : l'analyse de l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération nancéienne (ADUAN)
Monsieur Pascal Taton , directeur général de l'ADUAN
- 12- Dialogue sur les réalités actuelles du Grand Nancy
Monsieur André Rossinot, Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy (CUGN)
- 14- ARTEM: histoire et ambitions d'un institut inter-universitaire et interdisciplinaire entre arts, sciences et technologies
Madame Claire Simonnet, directrice du développement et de la recherche du projet Artem
- 18- Le Conseil Général de Meurthe et Moselle : pour une réforme solidaire des territoires
Monsieur Denis Vallance, directeur général des services du Conseil général de Meurthe-et-Moselle
- 20- Balades urbaines dans le quartier d'ARTEM

Jour 2

- 32- Le Palais des Congrès du Grand Nancy: un projet ambitieux au service de l'agglomération
Madame Béatrice Cuif-Mathieu, directrice générale du Centre des Congrès et Monsieur Rémi Bechaux, directeur général adjoint de la Communauté Urbaine du Grand Nancy
- 36- Le Plateau de Haye : emblème de la politique des grands ensembles, défi actuel des politiques urbaines
Madame Malika Dati, conseillère déléguée à l'insertion et à la politique de la ville de Nancy, vice-Présidente déléguée à la participation citoyenne, associative et territoriale, au conseil de développement durable et aux mobilités, M.Frédéric Viel : directeur général adjoint du Grand Nancy en charge du Pôle Territoire (énergie, habitat, urbanisme, cohésion sociale, transport et mobilité), Mme Virginie Astaing, chef de projet Plateau de La Haye, et l'atelier Chemetoff
- 40- Rencontre avec les bénévoles du Pti' Plato: une association active au sein du Haut du Lièvre
- 44- L'insertion professionnelle à travers l'économie sociale et solidaire: le rôle du Conseil Général et de l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique
Visite à l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) et au chantier du centre des mémoires de Meurthe-et-Moselle avec Monsieur Stéphane Barbier, Chargé de développement, Conseil Général de Meurthe et Moselle
- 46- La mairie de Nancy : lieu de pouvoir et d'histoire
Monsieur Laurent Hénart, maire de Nancy, Monsieur Dormois, directeur général des services, Madame Véronique Noël, directrice adjointe au pôle Culture et Animation et Madame Maubeuge, chargée de mission au pôle Culture et Animation de la ville de Nancy
- 50- Présentation du projet de rénovation et d'extension du Musée Lorrain
Monsieur Richard Dagorne et en collaboration avec le Musée Lorrain

Jour 3

- 54- Le Centre Pompidou Metz et Mettis: des projets novateurs émanant de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole
Monsieur Vincent Gross, délégué général du pôle métropolitain du Sillon Lorrain et Monsieur Jean-Luc Bohl, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole
- 58- La réforme territoriale vue par le Conseil Régional et ses impacts sur le territoire lorrain
Monsieur Noël Jouaville, secrétaire général du Conseil régional de Lorraine, et Monsieur Jean Salque, adjoint au directeur général des services de la région Lorraine
- 62- Syndicalisme, emploi et industrie en Lorraine: rencontre avec la CGT
Monsieur Duhaut : secrétaire régional de la CGT, Monsieur Gosselin, vice-président CGT du Conseil Economique, Social et Environnemental de Lorraine et Monsieur Pascal Fevotte, responsable "emploi" à la CGT Lorraine
- 64- La gare impériale de Metz : un patrimoine réinventé
- 66- Le Centre Pompidou-Metz, un atout majeur de la ville

Jour 1





L'agglomération de Nancy et ses enjeux: l'analyse de l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération nancéienne (ADUAN)

Avec Monsieur Pascal Taton, directeur général de l'ADUAN

Quelques éléments fondateurs

Nancy fondée au Xe siècle sur la Meurthe dans une cuvette marécageuse, se situe au niveau du percement du plateau lorrain par la rivière en une vallée étroite dans laquelle se concentrent les principales voies de communication. Sa localisation stratégique explique l'importance historique de sa fonction militaire.

La ville a été développée par les ducs de Lorraine: Charles III a bâti la ville neuve et le roi Stanislas a réuni la vieille ville et la ville neuve par la construction des grandes places de Nancy, aujourd'hui classées au patrimoine mondial de l'Unesco. Au XIXème siècle, la construction du chemin de fer et du canal a permis de désenclaver la ville et de la relier au reste du pays.

En 1871, après l'annexion de l'Alsace-Moselle, Nancy devient ville-frontière et ville de garnison. Elle se développe très rapidement avec l'arrivée massive d'habitants des territoires annexés refusant de devenir allemands. A son apogée, la population va ainsi atteindre les 120 000 habitants. Cette vague d'immigration permet à Nancy d'entrer dans la révolution industrielle en s'appuyant sur le savoir-faire des ouvriers et capitaines d'industries fraîchement arrivés. De même, le transfert de la Faculté de Médecine de Strasbourg au profit de Nancy marque le début du développement universitaire de la ville. Tout cela conditionne le développement de la ville, foyer réactif, innovant, et favorable, réunissant l'industrie, l'art, la culture (art nouveau) et l'ingénierie, dont on retrouve la marque aujourd'hui avec ARTEM.

Nancy devient ainsi une ville singulière, de dimension nationale.

L'ADUAN
Agence de Développement et d'Urbanisme
de l'Agglomération nancéienne,
compte 38 personnes, elle est l'une des cinq grandes agences
de FNAU (Fédération nationale des agences d'urbanisme).
L'ADUAN fait partie de la dizaine d'agences s'occupant à la fois
de l'urbanisme et du développement économique.



La Région Lorraine: départements et chefs-lieux (ADUAN)

Le Scot (schéma de cohérence territoriale) couvre aujourd'hui le sud de Meurthe et Moselle. Les habitants effectuent 95% de leurs trajets en son sein, avec une polarisation par la ville de Nancy. Signé en 2013 après 5 ans de travaux, il est le plus grand Scot en termes de superficie. Il englobe Toul, Lunéville, Pont-à-Mousson (25-30 000 habitants chacun).

En 1919, lors du rattachement du sud de la Moselle, l'ancienne frontière devient limite départementale, influençant ainsi l'organisation du territoire. La Meurthe-et-Moselle se retrouve alors polarisée au sud par Nancy et au nord par Metz et le Luxembourg.

Mondialisation et métropolisation

Nancy est une ville ouverte sur l'Europe, regardant les territoires concurrents. Au cours de sa présentation, M. Taton distingue trois types d'économie : l'économie productive, l'économie touristique, et l'économie de proximité liée à la consommation locale des salaires. Ces derniers segments constituent l'économie présente, qui a longtemps porté le développement économique de la ville. Or, il semblerait que l'on soit désormais arrivé au bout de ce modèle, impliquant de renouer avec une économie productive pour répondre aux objectifs de croissance.

Or, lorsqu'on établit une comparaison entre aires urbaines selon leur taille, on remarque que ce sont les grandes aires urbaines (dont Nancy ne fait pas partie) qui créent le plus d'emplois, notamment en matière d'économie productive. En effet, elles génèrent une masse et une diversité d'activités qui les rendent attractives aux yeux des travailleurs très qualifiés souvent porteurs de l'innovation dont le développement économique est tributaire. Ainsi, il semblerait que Nancy soit un peu en marge de cette logique.

Nancy seule ne constitue pas une métropole européenne, d'où la création du Sillon Lorrain, le plus ancien pôle métropolitain de France, pour jouer sur ce tableau. A une échelle plus petite, la Grande Région transfrontalière et le souhait d'avoir des accords transnationaux participent de la même logique.

En matière de transport, Nancy est maintenant desservie par la LGV Est qui la place à une heure et demie de Paris. La gare TGV a été construite à



mi-chemin de Metz et Nancy. Nancy s'est également développée autour d'un axe de transport fluvial à grand potentiel. La Moselle dispose en effet d'un canal de grand gabarit, relié à la vallée du Rhin. Ce canal devrait être relié au Rhône une fois le canal Seine-Nord achevé, redynamisant ainsi l'axe lotharingien et permettant de relier la Lorraine aux ports du Nord de l'Europe et de Marseille en passant par Lyon.

La crise

Pour qualifier la situation actuelle de la ville de Nancy, M. Taton écarte le terme de crise, préférant parler d'une "nouvelle donne". La croissance démographique de la ville est désormais nulle et se concentre principalement sur le périurbain. Si cette croissance justifie les investissements publics, ces derniers commencent déjà à diminuer et cette tendance risque de s'accroître sous l'effet des baisses de dotations à venir. Or, le lien entre investissement des collectivités locales (72% de l'investissement public) et le secteur du BTP est puissant, et cette baisse entraîne donc des effets directs sur l'économie locale présente.

Ensuite, la Lorraine comporte plus d'emplois publics que la moyenne, du fait de son passé militaire et de la compensation de l'effondrement industriel. Or, il s'avère qu'aujourd'hui, dans un contexte de réduction et de rationalisation des dépenses, ce type d'emplois est menacé de récession.

Enfin, la dynamique de production de logements est trompeuse. La reprise marquée en 2010 est portée par des causes temporaires. L'économie de l'immobilier tient au déplacement des mêmes habitants du centre vers les périphéries, créant ainsi l'illusion d'un développement. Ce déplacement de population transforme d'ailleurs la structure sociologique de Nancy, qui ne compte que peu de familles et d'enfants,

Nancy en chiffres

Une agglomération de taille moyenne

- 100 000 habitants sur 15km²
- Unité urbaine de 285 000 habitants
- Aire Urbaine fonctionnelle 460 000 habitants.
- Zone d'emploi 500 000 habitants

et ce phénomène s'intensifie.

Le territoire comme ressource

Le territoire recoupe des enjeux à la fois économiques, technologiques, énergétiques, de transport, et de valorisation des ressources. On essaie de faire du territoire une richesse, dont le développement est porté par l'économie, comme moteur indispensable, par la qualité de vie et le lien social. C'est une conception plus large de la croissance qui est ainsi développée.

L'enjeu économique est de taille pour l'agence d'urbanisme. Nancy est le premier pôle commercial de Lorraine. En effet, le centre-ville contient toujours une forte concentration de commerces, et la ville compte deux pôles commerciaux, pensés dans les années 60, aménagés dans les années 89-90 et terminés en 2000. Or, les échelles de temps diffèrent entre l'ADUAN qui souhaite « faire la ville sur 50 ans et plus » et les délais de décision des promoteurs immobiliers. Nancy n'a presque plus de foncier disponible et ne peut maintenir son rang que par la rénovation de ses zones d'activités.

L'enjeu technologique se concrétise avec le projet ARTEM Nancy. Il relève d'une logique d'agglomération. Les technopôles sont développés conjointement par la Chambre de Commerce et d'Industrie, le Grand Nancy et l'Université. Si le technopôle historique, Nancy-Brabois, rassemble toujours la formation, la recherche et les entreprises; deux autres entreprises ont été créées : le Technopôle Renaissance sur la question du génie urbain, et le Technopôle Manufacture sur la question de la culture et de la création.

Sur le plan énergétique, l'enjeu pour la ville tient à la rénovation d'un parc immobilier pavillonnaire datant du début des années 70. Or l'importance de son coût pose la question des conditions de la fin du parcours résidentiel des propriétaires de ce type de bâti.

L'enjeu du transport urbain est également important. D'une part, l'entrée dans la ville depuis l'autoroute est problématique. D'autre part, le projet de piétonisation du centre-ville impose son contournement et soulève en creux la question du stationnement. La communauté urbaine développe également le réseau du tramway et des bus à haut niveau de service (BHNS), caractérisés par l'amplitude horaire et le cadencement des fréquences de desserte.

Enfin, la valorisation forestière et paysagère est un dernier enjeu majeur du Grand Nancy, puisqu'il comporte le plus grand massif forestier en situation

quasi urbaine, et des coteaux à préserver à l'Est.

Les questions

Le prolongement de la LGV rapproche Nancy de Strasbourg, mais il n'est pas sans poser problème puisque le trajet est indirect (la gare LGV est excentrée) et, par ailleurs, une concurrence accrue entre les villes risque de se jouer, avec le risque que la gare de Nancy ne soit plus directement desservie par les TGV.

La Lorraine occupe une position centrale en Europe, mais ne se développe pas économiquement, contrairement au Sud et à l'Ouest du pays. L'État n'a aujourd'hui ni les moyens de mener une politique d'aménagement national, ni les capacités d'implanter de grands services. Les territoires doivent donc se mobiliser. La croissance ne sera pas la même qu'avant et la faiblesse démographique impose de réfléchir et de travailler à de nouvelles solutions avec les élus. A l'heure du numérique et de la mondialisation, le territoire reste une ressource « dans le cadre de notre humanité ». En effet, il y a un attachement « humain » au territoire qu'il s'agit de recréer.

Nancy et Metz sont proches : à la fois complémentaires et concurrentes elles s'inscrivent désormais dans une logique de coopération, révélant le dépassement de leurs rivalités. La coopération porte sur les fonctions réseau, à savoir la recherche, la santé, et l'enseignement supérieur. L'union des universités de Lorraine a notamment permis à Nancy d'entrer dans le classement des universités de Shanghai. La coopération des hôpitaux de Nancy, Metz, Toul et Lunéville renforce le pôle hospitalier et assure le maintien de certains services dans les hôpitaux plus petits et en difficulté.

Une stratégie de territoire s'appuie sur les forces vives qui y sont présentes. La troisième révolution industrielle représente un grand changement, mais le numérique ne peut constituer seul une stratégie de territoire. Il rassemble les créateurs d'infrastructures, les start-ups fortement innovantes mais à faible ancrage territorial, les grandes entreprises de service. Pour les industries traditionnelles, le numérique s'intègre à la production via la recherche et l'investissement. Dans le cas de Nancy, les trois pôles de compétitivité et la vallée des matériaux sont les forces vives du territoire.

La fusion de Nancy et Metz paraît peu probable. Les villes sont distantes de 55 kilomètres, dans des départements différents, avec une séparation historique forte. Metz et Thionville sont organisées en conurbation dense, tandis que Nancy fonctionne plutôt en réseau. La Moselle est attirée par le dynamisme luxembourgeois. Malgré cela, la Lorraine est soudée par l'organisation du sillon lorrain.

Pierre-Henri Legourd et Lucille Piveteau



L'Unité Urbaine de Nancy (ADUAN)





Dialogues sur les réalisations et perspectives du Grand Nancy

Avec Monsieur André Rossinot, Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy (CUGN)

La Communauté Urbaine du Grand Nancy doit faire face à un ensemble d'enjeux (humains, sociaux, économiques, politiques, culturels...) que son président a souhaité nous exposer. M. Rossinot a notamment défendu le concept de « République des territoires », constaté l'émergence d'une « révolution numérique » et a souligné l'importance croissante des études de la ville et des territoires dans le monde actuel.

Après avoir salué son auditoire, M. Rossinot commence par remarquer que le voyage en TGV de Paris à Nancy, que les étudiants ont fait le matin même, d'une durée d'une heure et demie, est comparable à un trajet en métro parisien. Il poursuit ses propos introductifs en dressant une analogie entre sa formation de médecin, les compétences d'observation héritées de celle-ci et son souhait de placer l'humain au centre des préoccupations de la Communauté qu'il préside, en évitant d'être technocrate.

Selon lui, les territoires n'ont jamais eu autant d'importance que dans le contexte actuel: il milite pour le concept d'une « République des territoires », consacrée dans la Constitution qui déclare la République française « une et indivisible », mais « décentralisée ». Une décentralisa-

tion qui reste d'après M. Rossinot encore très théorique et difficile à appliquer. Explicitant ce concept de « République des territoires », il affirme qu'il existe un « devoir de citoyenneté à être proche des territoires ». Il souligne l'importance des grandes lois des années 1980, où tout en étant élu local, on était « candidat républicain ». Cette République des territoires suit le principe de subsidiarité qui s'applique en Europe comme en France. Cependant, 40% des communes d'Europe sont françaises et il est nécessaire pour M. Rossinot de faire bouger les lignes sur cette question malgré un discours sénatorial opposé. M. Rossinot plaide ainsi en faveur de l'élection du Président de l'intercommunalité au suffrage universel direct, au service d'un « urbanisme de bonnes pratiques ».

M. Rossinot souligne l'émergence d'une double transformation. En premier lieu, il aborde l'existence d'une révolution numérique, qui influe sur l'ensemble de la vie de tout un chacun. Le président de la CUGN fait ainsi la promotion d'un « humanisme numérique », où les nouvelles technologies devraient être un outil d'aide à la décision plutôt qu'un pouvoir en soi. Précisant sa réflexion, M. Rossinot déclare qu'il faut atteindre une autonomie sur le numérique et non le subir.

Un second changement majeur concerne l'urbanisme et la réforme territoriale. M. Rossinot souhaite un « choc de simplification », qui passe notamment par une plus grande autonomie accordée aux communes. C'est par exemple le cas lorsque l'État a permis aux communes de prendre en charge leurs permis de construire. Instaurée en 1982, la loi Defferre sur la décentralisation prend selon M. Rossinot toute sa mesure aujourd'hui, avec le retrait de l'État du aux contraintes financières. De même, il soulève l'importance des Plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUI) et des « zones territoriales ».

M. Rossinot illustre son propos en présentant le pôle métropolitain technopolitain de Nancy, armature lorraine bâtie par un regroupement d'architectes, d'ingénieurs, de chercheurs et d'urbanistes. Il se considère comme un « ingénieur sociétal », en charge de comprendre la maïeutique urbaine et de l'apprécier. Un rôle que les étudiants du master Stratégies Territoriales et Urbaines s'approprient à endosser à l'issue de leur formation.

En outre, M. Rossinot détaille le programme de rénovation urbaine de la CUGN: étalé sur cinq ans à hauteur de 520 millions d'euros d'investissement, ce programme ambitieux a été piloté de concert avec les maires. M. Rossinot en souligne le caractère exceptionnel. Néanmoins, la baisse des dotations de l'État préfigure une diminution de 40% des crédits alloués à ce projet.

Enfin, M. Rossinot souligne l'importance des dynamiques urbaines dans le monde d'aujourd'hui, qui rendent d'autant plus pertinente une formation humaine et réaliste, hautement technique et ouverte sur l'Europe et le monde.

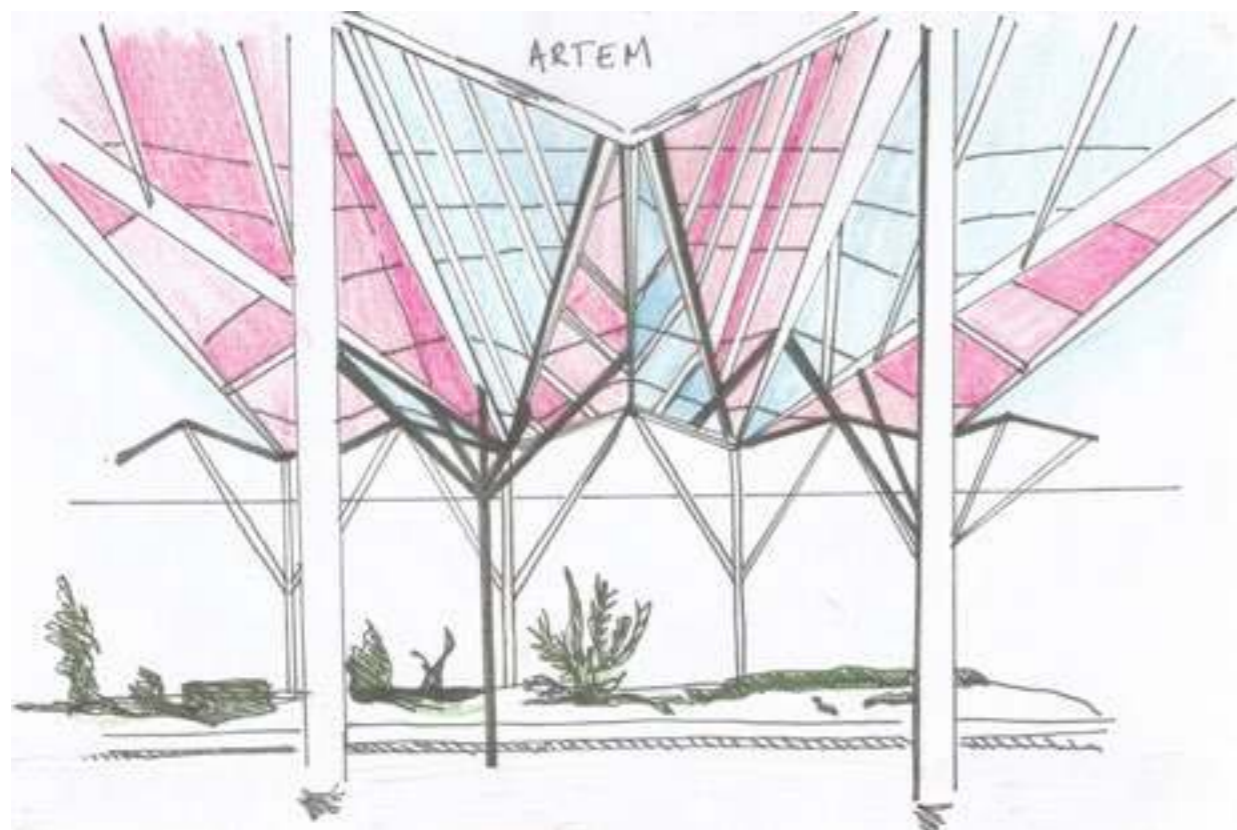
A l'issue de cette présentation, Mme Fouilland interroge M. Rossinot sur la manière de mettre concrètement le numérique au service de l'humain au sein de la Communauté urbaine du Grand Nancy. M. Rossinot rappelle alors l'existence de nombreuses applications pour smartphones utiles aux habitants telles que celles facilitant l'utilisation des services de tram. Ce faisant, M. Rossinot souligne l'importance des pôles universitaires du Grand Nancy qui forme un véritable « humus » scientifique et informatique. En effet, FrenchTech, regroupe près

de 47 000 étudiants à Nancy, et l'Université Metz-Nancy de Lorraine avec environ 65000 étudiants apparaît même sur le classement de Shanghai. M. Rossinot ne manque pas de mentionner l'héritage d'un brillant ancien étudiant en mathématiques, Henri Poincaré, originaire de la région. En outre, le pôle ARTEM regroupant l'École des Mines, l'École nationale d'art et une école de commerce montre la relation consubstantielle qui unit l'art et l'industrie. Ce faisant, il illustre l'intégration de trois disciplines dans une vision transversale de collaboration. Pour conclure, M. Rossinot déclare que la première richesse de Nancy est son université.

Noémie Condomines
et Marco Madinier



Périmètre de la Communauté Urbaine du Grand Nancy (CUGN) et intercommunalités voisines (ADUAN)



Sophie Grimaud

ARTEM : histoire et ambitions d'un institut inter-universitaire et interdisciplinaire entre arts, sciences et technologies

Madame Claire Simonnet, responsable développement et de la recherche du projet ARTEM

ARTEM est un acronyme du nom des piliers principaux de ce projet universitaire: l'Art, la Technologie et le Management. C'est un institut qui associe trois grandes écoles : l'École des Mines de Nancy, l'École Nationale Supérieure d'Art de Nancy, et ICN Business School. Cette association fondatrice du projet s'est ouverte à trois universités de Nancy : l'Institut National Polytechnique de Lorraine (sciences de l'ingénieur), l'Université Nancy 2 (lettres et sciences humaines et sociales) et l'Université Henri Poincaré-Nancy 1 (sciences et médecine), dont la fusion est à l'origine de l'université de Lorraine.

Il est le résultat d'une politique publique conduite par le Grand Nancy avec un engagement politique et financier qui date de 1986. La forte mise en compétition des sites universitaires à partir des années 2000 en France et en Europe, ainsi que la proximité

de Nancy avec Strasbourg et le Luxembourg ont poussé la collectivité et les trois écoles à proposer un projet innovant pour assurer la venue des étudiants. Les objectifs principaux du projet sont donc d'attirer et accueillir plus d'étudiants, de développer un niveau de recherche compétitive pour ainsi attirer grands groupes et start-ups et déclencher un développement économique par la présence des étudiants.

Avec 75.000 étudiants dans l'enseignement supérieur, Nancy se place au 5ème rang national en terme de nombre d'étudiants, au dessus de son concurrent direct - Strasbourg. Les trois écoles d'ARTEM font partie de l'université de Lorraine qui regroupe 44.000 étudiants de Nancy, 20.000 de Metz, 2000 d'Epinal ou encore 1360 de Thionville.

M. Rossinot, ancien maire de la ville de Nancy et actuellement président de la communauté

urbaine du Grand Nancy a voulu placer les étudiants au cœur de la ville et ainsi éviter la création d'un campus excentré. On trouve donc au centre de Nancy la faculté de lettres, de droit, de sciences économiques, la faculté dentaire et de pharmacie ainsi que l'école de chimie et le campus de Sciences Po Paris. Comme les effectifs de la faculté de médecine étaient trop importants, la faculté a été excentrée aujourd'hui au sein d'un technopôle proche de l'hôpital à Brabois. Le campus d'ARTEM, qui est situé à 30 minutes du centre, devra accueillir 850 étudiants et proposer 210 logements étudiants.

Histoire du projet :

M.Cremet, directeur de l'école des mines de Nancy à partir de 1991 a poussé à diversifier sa formation d'ingénierie vers une activité managériale pour répondre aux enjeux (mentionnés ci-dessus) qu'affrontaient la région et son école. En 1998 il met en place un



Projet ARTEM (ADUAN)

premier cours commun avec ICN Business School afin de proposer un élément distinctif et innovant pour son école. La même année est imaginée une relation avec le domaine de l'art, complètement différent de l'ingénierie et du commerce, conformément à la tradition de l'école de Nancy qui a réussi à faire interagir l'art avec la technologie et le commerce au sein de la ville.

En 1999, M. Rossinot accepte de regrouper sur un même site les trois écoles. Avec le soutien de l'Établissement Public Foncier de Lorraine, la communauté du Grand Nancy rachète un terrain de 10 hectares occupé par des casernes militaires au centre de Nancy. En 2006 on décide de lancer le concours d'architecture, même si seule la moitié du budget de 245 millions d'Euro est planifiée. Ce budget se répartit entre de multiples acteurs : 10% est financé par le département de Meurthe-et-Moselle, 15-17% par le Grand Nancy et 25% par la région Lorraine, et l'autre moitié par l'État. ARTEM s'est inscrit dans deux contrats de plan successifs État-Région. Les ministères de l'enseignement supérieur et de la

recherche, de la culture, et de l'industrie ainsi que le fond structurel européen (FEDER) ont donc contribué au financement de ce projet universitaire.

Le projet urbain

Le projet universitaire avec ses logiques et objectifs s'inscrit également dans un projet de reconversion d'une ancienne caserne militaire, libérée en 1992. L'architecte retenu, M. Nicolas Michelin, propose un aménagement marqué par la construction d'une galerie en verre longue de 700 mètres qui dédouble la rue du Sergent Blandan. C'est un espace commun important entre les trois écoles, qui sont regroupées par îlots indépendants. Seuls les maisons d'étudiants et restaurants universitaires sont mutualisés. La galerie avec des facettes colorées en rose et bleu évoque l'héritage de l'école de Nancy. Ses cinq puits canadiens, doivent permettre une gestion intelligente et responsable de l'énergie et de l'environnement. Le travail des paysagistes pour la mise en place des jardins dans les cours intérieures s'inspire également

de l'école de Nancy (le bassin de nénuphars, la récupération des eaux pluviales,...).

De plus il est important de noter que le campus est ouvert sur la ville : la galerie reste ouverte jusqu'à 23 heures et les jardins situés à l'intérieur du campus sont également accessibles au public.

Réalisation du projet :

La première tranche de construction qui a été réalisée était l'école des Mines, car c'est le premier programme pour lequel les financements nécessaires ont été réunis. L'Institut Jean Lamour, plate-forme de recherche sur les matériaux, a été construit peu après, autour de la création d'un tube sous vide de 40m de long destiné à la création de nouveaux matériaux à une échelle très petite. Dans un second temps, c'est l'École Nationale Supérieure de l'Art (ENSA), dessinée par deux architectes autrichiens qui sera réalisée. Le chantier est en cours. La troisième tranche des travaux concerne la construction de l'ICN Business School, la médiathèque et la maison des étudiants. Finalement des commerces et des

bureaux sont prévus sur la place de Padoue pour fermer la place.

Ce projet est la plus grosse construction universitaire de France. Le campus, qui doit être achevé en 2017, est construit pour le compte de l'État : les écoles y sont donc logées à titre gracieux. Le pilotage du projet se révèle compliqué car l'ICN Business School est une école privée et les deux autres écoles sont publiques, ce qui a d'importantes conséquences sur les droits de scolarité. Le projet doit entreprendre des nouvelles négociations à chaque changement ministériel.

Au niveau de la recherche, on cherche à élaborer un champ disciplinaire propre à ARTEM. Le constructeur automobile français PSA a par exemple demandé à ARTEM de travailler sur le design de ses voitures.

Enjeux

Pour garantir le succès du projet un travail de concertation a été et est toujours nécessaire, en particulier avec les étudiants, les enseignants et les riverains du projet. Quand le projet a démarré, les plus réticents étaient les enseignants,

en particulier en ce qui concernait l'accord avec l'ENSA. Les étudiants ont été mis en atelier conjoints sur des thèmes assez ouverts. L'intégration des étudiants de l'ENSA a été un peu compliquée car leurs modèles de production sont très différents de ceux des deux autres écoles. Les riverains ont été associés depuis le début du projet notamment au niveau de l'ouverture du campus et de l'aménagement des espaces verts qui sont accessibles au public. L'immobilier autour du campus va prendre de la valeur.

Un des grands éléments de compétitivité de la ville de Nancy en tant que ville étudiante est la situation favorable du marché du logement. L'agglomération nancéenne compte entre 5000 et 7000 logements CROUS et de nombreuses offres privées. Le projet ne prévoit donc pas une offre importante de logements. De plus, comme le campus veut rester ouvert à la ville et au public on ne voulait pas le fermer en créant une « ville-campus » en construisant des logements étudiants sur place. ARTEM est soumis à une concurrence forte avec l'ouverture d'un nouveau campus sur le site

de Belval au Luxembourg avec un pôle recherche en biotechnologies, finances et hautes technologies. Ce projet bénéficie de beaucoup de moyens et une facilité pour des recrutements internationaux. C'est surtout la puissance scientifique qui pose des problèmes de mise en compétition pour le projet lorrain - les niveaux de revenus sont plus hauts au Luxembourg et les conditions de travail meilleures ce qui pourrait engendrer un processus de « brain drain » si les étudiants formés en Lorraine n'y restent pas pour travailler après leurs études.

Conclusion

ARTEM est un projet ambitieux qui s'inscrit dans la logique de re-dynamisation d'une région fortement touchée par la désindustrialisation. C'est un projet presque unique dans sa conception, qui revalorise l'héritage historique de l'école de Nancy. ARTEM est le fer de lance, la vitrine de la transdisciplinarité et de la pédagogie innovante nancéenne.

*Ann-Kathrin Bersch et
Marine Giovongigli*





Le Conseil général : pour une réforme solidaire des territoires

Monsieur Denis Vallance, directeur général des services du département de Meurthe-et-Moselle

Les priorités du Conseil général

- Les aides sociales (notamment aux personnes en situation de handicap, les personnes âgées, le RSA dont bénéficient 18 000 personnes en Meurthe-et-Moselle)
- La solidarité territoriale (les financements répartis sur l'ensemble du territoire)

A bien des égards, M. Vallance a un parcours hors du commun. Ce parcours lui donne un regard original sur son travail et sur ce que représentent les territoires, et notamment son département, la Meurthe-et-Moselle.

Géomètre expert de formation, il a démarré sa carrière dans un bureau d'études, avant de se lancer dans des projets de développement local en Afrique dans les années 1980. Mais c'est sa rencontre avec l'ancien président du Conseil général récemment disparu, Michel Dinet, qui va l'orienter vers l'administration publique.

Fort de ce bagage, son "expertise d'usage", comme il aime à nous la présenter, s'est construite dans le lien du territoire avec ses habitants. En effet, celui-ci doit être structuré et organisé au niveau national, mais émerger à partir des volontés locales.

Une critique de la réforme territoriale

À ce titre, la réforme territoriale actuellement en cours d'élaboration lui semble insatisfaisante, puisqu'elle serait organisée par "en haut". Bien que les élus locaux interpellent les ministères, la réforme ne lui paraît pas correspondre au sens et aux contraintes des nouveaux territoires.

Depuis 2010, on essaie de réformer les collectivités locales arguant leur coût élevé et leur manque de lisibilité. Les discussions d'aujourd'hui portent encore sur ces thématiques, mais si les finalités semblent faire consensus, l'orientation actuelle est loin d'en garantir le succès. Les économies d'échelle induites par la fusion de divers échelons administratifs n'auraient que des conséquences très limitées en terme d'économies (estimées à 5% des budgets). La lisibilité voulue par la réforme ne semble pas au rendez-vous : la question des compétences paraît passer avant celle du projet de territoire.

La problématique de l'équilibre territorial ne semble pas tranchée : des régions plus grandes peuvent effectivement s'avérer plus compétitives, mais on oublie qu'elles doivent être structurées autour de métropoles fortes, et non en fonction d'élus qui se mettent d'accord entre eux. Les questions d'inégalités territoriales soulevées par Laurent Davezies sont recevables, mais ce n'est pas pour cela qu'il ne faut pas aller au bout de la construction des métropoles. En effet, selon lui, plus on territorialise les solidarités et plus on crée des inégalités. C'est pour cela que la conservation des départements ruraux peut paraître démagogique.

Les collectivités sont aujourd'hui divisées entre des échelons de solidarité (État / départements / communes) et des échelons de stratégie (Europe / régions / intercommunalités). Le problème soulevé par cette organisation est qu'on retire à terme les échelons de solidarité sans redistribuer leurs prérogatives aux autres échelons.

Organiser le territoire en partant du territoire

M. Vallance porte l'espoir d'une organisation territoriale construite à l'image de ce que Lyon et de nombreux travaux interdépartementaux ont montré être possible : de grandes régions autour d'une métropole, ainsi que des villes d'équilibre structurantes. Toutes ces villes auraient un périmètre de la taille des départements actuels. Il s'agit là bien sûr d'un point de vue personnel qui ne traduit pas la position exacte du département, mais semble cohérent en termes d'aménagement territorial. Le territoire serait alors structuré non pas selon l'organisation actuelle (du haut vers le bas) mais en fonction des métropoles qui sont les seules à pouvoir produire une richesse à répartir sur leur territoire d'influence pour assurer une véritable cohésion.

Les métropoles ne seraient alors pas autonomisées mais arrimées à un territoire, dans une relation d'interdépendance. Alors que ces métropoles concentrent les centres de décisions et les revenus fonciers, les territoires périphériques disposent ainsi de leurs richesses. Pour cela, M. Vallance propose de véritablement transférer l'ensemble des compétences des départements aux métropoles.

Pour retrouver du sens à l'action publique

Il faudrait par conséquent se demander quels services publics nous voulons et quels moyens nous souhaitons leur attribuer et pour cela, nous pourrions adapter l'organisation du territoire. Or, à penser l'organisation avant le projet, le service est en train de se construire comme un risque. C'est ainsi que le lien de cohésion entre les territoires est oublié.

Ce que M. Vallance propose implique de considérer les territoires de manière différenciée, à rebours de la conception traditionnelle, mais donnerait tout sens à une péréquation renforcée et non plus marginale. La "révolution territoriale" annoncée serait ainsi en grande partie organisée dans le but d'assurer à l'État des économies budgétaires. En cela, la question de l'élection du président de l'intercommunalité au suffrage universel à partir de 2020 est une des actions primordiales pour redonner un sens démocratique au prélèvement de l'impôt. Ainsi, on permettra de mieux mettre en adéquation la production de richesse avec la levée de l'impôt alors que nous vivons de moins en moins sur notre lieu de résidence, qui correspond pourtant au lieu de vote.

Le travail du département de Meurthe-et-Moselle

À l'échelle de son département, M. Vallance et l'ensemble du Conseil général cherchent à traduire les piliers de la République dans l'exercice de leurs compétences, principalement en matière de solidarités, d'éducation et de transports. Ces actions ne peuvent se réaliser à l'encontre du citoyen, de la société civile et des autres collectivités. Toutes leurs actions font ainsi l'objet de contractualisations.

La contractualisation se fait sur une période de trois ans à l'échelle de chaque territoire, les trois collectivités devant se mettre d'accord. Cela a généré :

- une réduction de 42% de l'aide aux communes, avec une priorité donnée au local
- la mise en place de fonds communs abondés par les départements et les communes. Ainsi, 80% des arbitrages se font à l'intérieur de conférences territoriales dans lesquelles les attributions de fonds sont discutées : c'est le principe des priorités partagées
- Ensuite viennent les priorités départementales (collèges, routes ...)

L'inter-territorialité est en fait une réalité à ne pas nier et une différence d'étiquette politique ne freine pas, aux yeux, de M. Vallance, ces coopérations. C'est d'ailleurs toujours le politique qui a le dernier mot après de grands débats comme celui-ci.

*Erzo Dauphinot et
Vincent Milla*



Balades Urbaines dans le Quartier d'ARTEM

Le quartier visité, autour de Nancy Thermal et aujourd'hui jusqu'à Artem, est marqué par une évolution historique qui s'observe très fortement dans sa forme et son organisation urbaine.

Les différents ensembles qui composent le quartier sont issus d'époques variées et constituent ainsi les marques de contextes politiques et économiques évidemment divers.

Ce quartier est intéressant au sens où il mêle plusieurs époques et plusieurs facettes de la ville. Ainsi, si le tramway et l'aménagement d'Artem représentent les évolutions modernes de la ville, le quartier est également le témoin physique d'autres héritages comme l'héritage militaire et celui de l'art nouveau, deux histoires très importantes pour Nancy.

Cette présentation résulte de la collecte d'impressions de divers groupes d'étudiants ayant visité le quartier selon trois thématiques d'entrées : le passé militaire, l'architecture et la place de la nature.

Un quartier où l'influence militaire reste forte

Le poids traditionnel de la présence militaire est fortement sensible dans cet espace de Nancy. De par sa position géographique, Nancy fut notamment, entre 1870 et 1918, une ville frontalière avec l'ennemi allemand. C'est pourquoi, Nancy a longtemps accueilli une forte concentration de régiments de l'armée, tendance largement décroissante sur la période récente. Cet héritage est toujours présent et semble véritablement avoir investi l'espace public. Le nom des rues est ainsi suggestif : rue Vauban, rue du Sergent Blandan, rue de la légion étrangère, rue du général Haxo etc. Or nommer un espace, c'est lui donner une personnalité et construire son identité; c'est inscrire l'aspect militaire dans la mémoire collective nancéienne.

Cette impression se confirme dans les bâtiments, comme ceux de la rue Vauban, derrière Artem, caractéristiques de l'architecture des casernes du XVIII^{ème} siècle. La place de Padoue érige quant à elle une statue du Sergent Blandan, dont il est intéressant de retracer l'histoire pour comprendre l'effet de mémoire et la volonté de marquer l'identité militaire de Nancy dans ce quartier. La statue a d'abord été édifée à Boufarik en Algérie, lieu de la mort du Sergent Blandan, puis ramenée à Nancy en 1963 après la guerre d'Algérie et placée sur la place de Padoue en 1990. Cet exemple nous révèle la manière dont les politiques publiques peuvent créer une identité à travers la construction de la mémoire dans la ville.

En continuant la promenade dans le parc Sainte Marie, on a pu remarquer que le capitaine Louis Taelman, chef de musique du 26^e régiment d'infanterie avait donné son nom au kiosque, signe de la grande influence de l'héritage militaire et de sa permanence dans la mémoire des lieux quotidiens de la ville. En revenant vers le campus Artem, notons aussi la présence de la caserne Verneau qui longe la rue du Sergent Blandan.

Balade n°1.

«Bruit de bottes» : sur les traces du passé militaire du quartier



Sophie Grimaud et Simon de Bergh

La rue Sergent Blandan, point de rencontre entre passé militaire et futur de Nancy

Plus loin dans la rue Sergent Blandan, on aperçoit plusieurs casernes militaires. Construite en 1885 lors de l'expansion de Nancy suivant le rattachement de l'Alsace-Moselle à l'Allemagne après 1870, la rue est très imprégnée de cette tradition militaire, bien qu'elle soit depuis le début du XXI^{ème} siècle en reconversion. Les grands bâtiments à l'architecture identique n'ont plus vocation à abriter des régiments; seule la caserne Verneau est toujours dédiée à l'armée, mais abrite principalement un centre de service national. Deux autres ont déjà été détruites pour laisser place au campus ARTEM. De l'autre côté de la rue, le départ des militaires a causé une baisse de l'activité et la fermeture de commerces de proximité. Les habitants, d'abord quelque peu réticents d'accueillir des universités dans le quartier, comptent maintenant sur le projet pour redynamiser cette zone.

ARTEM

Avec son architecture moderne haute en couleur, le nouveau bâtiment d'Artem, campus interdisciplinaire signé par l'architecte Nicolas Michelin, attire l'œil depuis la place de Padoue. La structure métallique du bâtiment permet de s'affranchir de cloisons et offre de très beaux volumes d'espaces publics. Dans sa façade en verre rose et bleu se reflètent les petits immeubles anciens d'époque Art nouveau de la rue du Sergent Blandan. Cette façade vitrée valorise de façon très intéressante la lumière naturelle. A l'intérieur, on distingue plusieurs architectures pour les bâtiments des différentes écoles en construction que sont l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Nancy (ENSM), l'Ecole Nationale Supérieure d'Art de Nancy (ENSA) et l'Institut Commercial de Nancy (ICN).

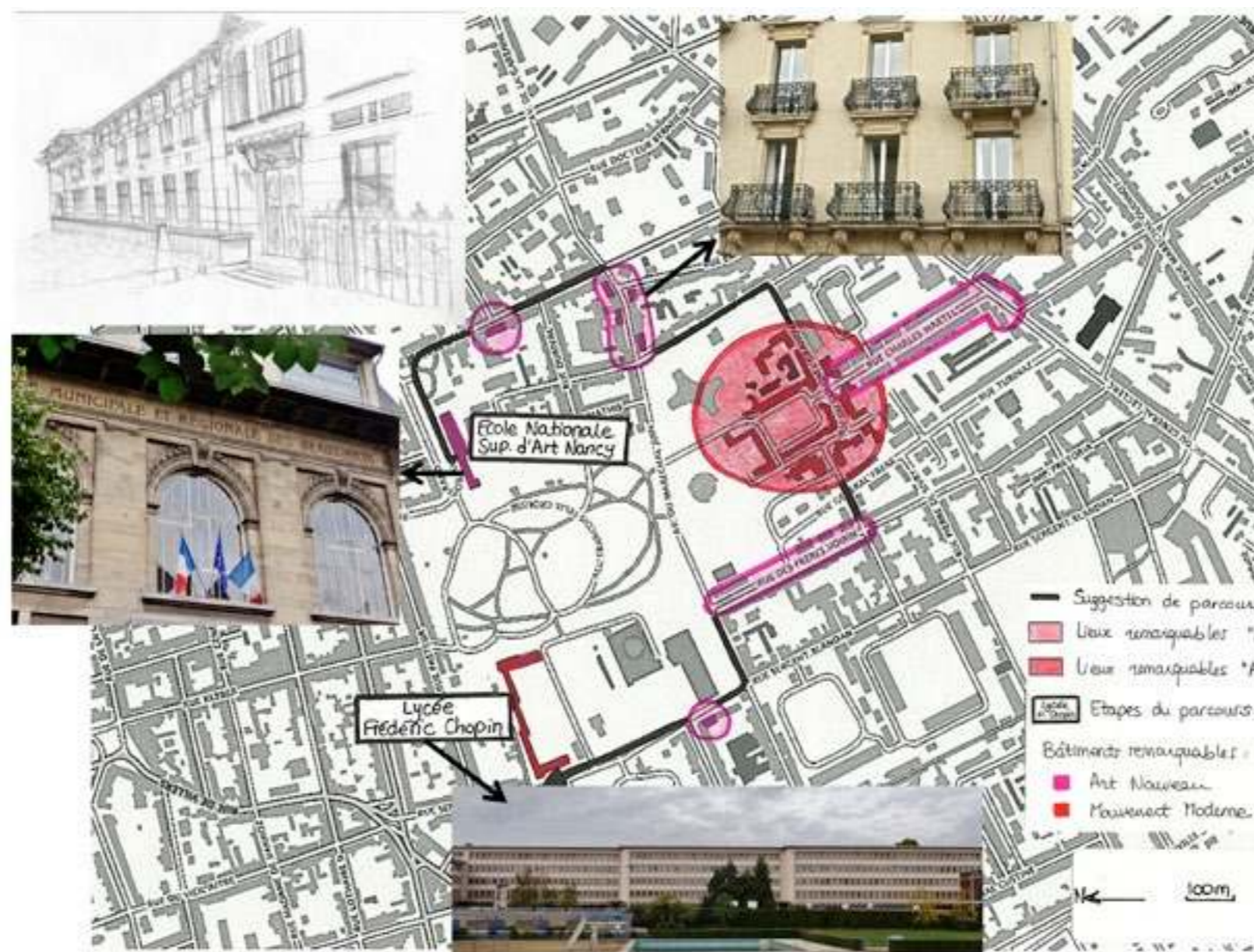
Un projet urbain qui s'étend au-delà des limites d'ARTEM

Enfin, nous avons pu constater la réalisation d'une transformation urbaine en dehors du périmètre du projet. Les contours de la place de Padoue, qui accueillent la nouvelle station de tramway, sont en effet considérablement remodelés sous l'effet de ce projet d'aménagement. Différents établissements érigés depuis le début des travaux ou dont les devantures sont encore en construction nous ont marqués par leur nouveauté. C'est le cas du carrefour, des bâtiments du Crédit agricole et de la caisse d'épargne, ou encore d'un restaurant fast-food mexicain. L'école de conduite est également récente, comme le kebab qui vient d'ouvrir sur la place. Toutes ces nouvelles enseignes sont révélatrices car il est évident que ces établissements ont ouvert en réponse à la prochaine arrivée de populations étudiantes dans ce quartier, gage de profits pour ces commerçants et entrepreneurs. Ainsi, un projet d'aménagement ne réduit pas son périmètre d'action au simple terrain qu'il investit, mais l'étend à l'ensemble de l'espace qui l'entoure, qui va alors se développer et interagir avec lui.

Balade n°2 : 50 ans d'architecture. De l'art « Art Nouveau » à l'École Moderne

L'art nouveau Nancéen dans les maisons de maîtres rue des Frères Voirins et du Maréchal Juin

La ville est marquée par l'importance du courant de l'art nouveau. L'École de Nancy fut même l'un des fers de lance de ce mouvement artistique et industriel en France. Son principal objectif était alors de marier la modernité industrielle, les possibilités de diffusion à grande échelle des objets qu'elle ouvrait et la diffusion de l'art, du beau. Ce mouvement, lié à la puissance de l'industrie Lorraine de la fin du XIX^{ème} siècle, était motivé en partie par un sentiment patriotique : faire briller, à travers Nancy, la partie française de la Lorraine. On peut voir les traces de cette tradition non loin de Artem. Par exemple, rue des Frères Voirin, où certaines maisons de maîtres font très clairement apparaître les attributs du mouvement arts nouveaux à Nancy : l'inspiration naturelle dans les éléments décoratifs et les courbes ou l'utilisation mêlée du métal et d'autres matériaux plus classiques. Un peu plus loin, au croisement avec la rue du Maréchal Juin, nous apercevons de très beaux exemples de balcons en fer-forgé art nouveau, ainsi qu'une série de cheminées en briques rouges.



Sophie Guimard et Simon de Bergh

Le lycée Chopin: une architecture surprenante dans le quartier

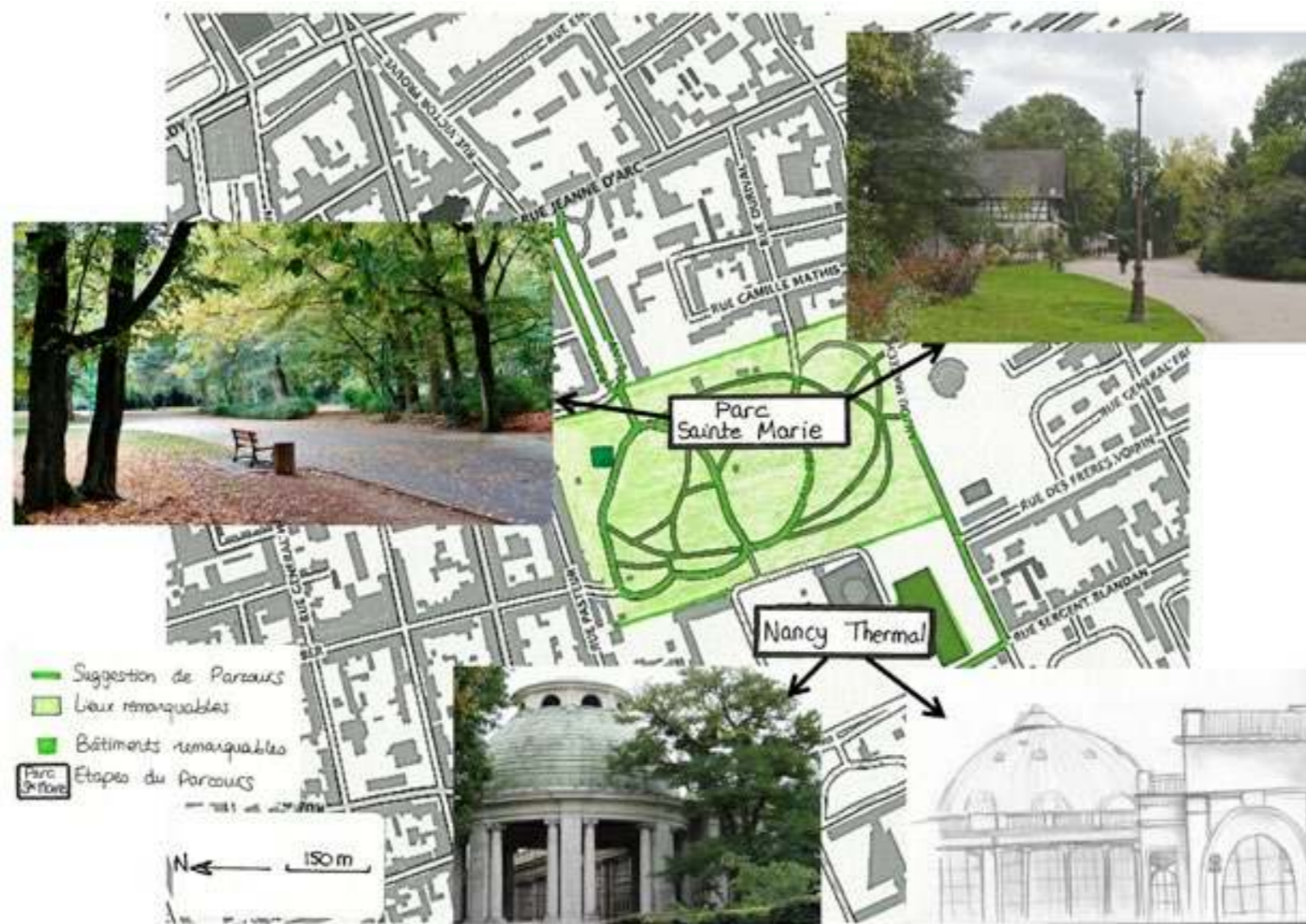
Sur notre droite, deux bâtiments marquants : le lycée Chopin bâti en 1958, les thermes de Nancy construits en 1913 et accompagné de piscines plus récentes, qui représentent ainsi des époques différentes. La présence de ces trois bâtiments est très imposante. Le lycée est une longue barre composée de trois modules au motif extrêmement répétitif. Si ce bâtiment d'enseignement uniforme semble assez symbolique de l'application de l'Etat Providence à son époque, il ne s'intègre pas aux caractéristiques urbaines du quartier. On remarque deux salles de présentation du projet Artem, symboles de la volonté de communiquer et d'associer la population à cette innovation.

L'École D'Art

Quand nous nous sommes rendus de la communauté urbaine du grand Nancy jusqu'à Artem, nous avons en premier lieu pu voir l'actuel bâtiment de l'ENSA. Ce bâtiment est typique des constructions réalisées au début du XX^{ème} siècle. Il est particulièrement intéressant d'observer qu'il est esthétiquement représentatif d'un style architectural et de l'époque qui s'y rattache, et qu'il porte aussi les marques de son évolution dans le temps. Sa façade est de fait criblée de petits orifices, marques visibles des impacts des balles allemandes qui fusillent devant cet édifice. Ainsi, le temps passe, mais il imprime ses effets sur les constructions des villes qui par ce biais restent gravées par l'histoire. Ce bâtiment déjà centenaire est à présent voué à être transformé afin d'acquiescer une fonction nouvelle. L'ENSA de Nancy est effectivement partie prenante du grand projet de campus universitaire d'Artem, sur lequel elle devrait s'installer à l'horizon 2015. Ce qu'il faut analyser de ce changement de localisation est double. D'une part, l'ENSA, par le biais de sa participation à ce projet, concourt à sa manière à la transformation urbaine en rendant possible l'idée de faire un campus interdisciplinaire sur le site d'Artem. Néanmoins, ce déplacement de seulement quelques blocs d'habitation témoigne d'une ambition nouvelle de développement. Il est stratégique pour l'école de s'inscrire dans ce projet symbolique dans sa volonté politique, son objectif pédagogique et sa réalisation architecturale. Nous observons de ce fait que les acteurs qui font l'urbain sont divers, qu'ils soient politiques, économiques ou éducatifs, et surtout qu'ils ont parfois des intérêts communs à ré-aménager la ville.

Balade n°3 :
L'héritage « vert » remis en valeur. Du Parc Sainte-Marie
au futur complexe Nancy Thermal

Ce dernier itinéraire nous a conduit sur les traces des rapports entre Nancy et son environnement au travers des édifices de Nancy-Thermal et du parc Sainte-Marie. L'héritage d'une époque prospère pour la ville. Ils ont été conçus à des dates proches, au début des années 1900. A cette époque, Nancy accueille l'Exposition Internationale de l'Est de la France (1909), témoignant de son rayonnement en tant que ville régionale. C'est à cette occasion qu'est inaugurée la source thermale devant laquelle s'installe une partie des attractions de l'Exposition, les autres étant dans le parc. Lorsque l'on se trouve sur place, on peut observer que ces lieux rendent compte d'une certaine richesse. Le bâtiment des thermes possède ainsi une architecture imposante avec notamment une coupole à son sommet. Alors qu'ils étaient au cœur de la puissance passée de la ville, nous pouvons remarquer qu'ils ne sont plus forcément mis en valeur. Ce qui est intéressant réside par conséquent dans la volonté du Grand Nancy de refaire de cet endroit un lieu d'attraction pour la ville, un lieu de valorisation. Le parc de Sainte Marie semble être le seul lieu du quartier à être vraiment pratiqué par la population, qui s'y presse, même en milieu de semaine.



Sophie Grimaud et Simon de Bergh

en 1906, le parc est ouvert au public. En 1909, il est choisi pour accueillir la grande Exposition Internationale de l'Est de la France programmée du 1er mai au 31 octobre. Des nombreux travaux sont alors entrepris : certaines allées sont élargies, d'autres sont supprimées et beaucoup d'arbres sont abattus pour accueillir les nombreuses constructions de pavillons. De cette exposition ne subsistent aujourd'hui que la butte avec la rocaille, le petit bassin, le kiosque et la maison alsacienne. En 1991, la ville porte encore son attention sur l'importance de la conservation des espaces verts urbains et décide de transformer l'ancienne maison alsacienne et la maison Zutzendorf en Maison de l'Espace

*Le Parc Sainte-Marie,
témoin d'un engagement municipal fort en faveur de l'environnement*

Nous traversons tout d'abord le Parc Sainte Marie, un espace de calme et de détente, peu fréquenté à l'heure où nous nous y rendons. Ce parc de 7,5 hectares est le second espace vert de la ville après la Pépinière. Son histoire montre la place prépondérante des espaces verts urbains chez les nancéiens : il est l'élément le plus ancien de cette visite, puisque dès 1620, les Jésuites acquièrent ce terrain pour y installer un potager destiné à subvenir aux besoins de leur communauté religieuse. Ce dernier passe des mains des Jésuites à celle d'un officier, jusqu'à son rachat par la mairie et sa transformation en espace public en 1904. Le parc est donc un jardin d'agrément privé, ce qui le préserve, pendant toute la seconde partie du XIXème siècle, des effets d'une transformation industrielle rapide faisant reculer l'espace vert hors de Nancy. Lorsque le terrain devient espace public, c'est pour accueillir, cinq ans après son acquisition, en 1909, le centre d'accueil de l'Exposition Internationale de l'Est de la France : cette rencontre ironique le parc et l'industrialisation aurait pu mettre en péril son essence même. Derrière cette juxtaposition, c'est donc plusieurs facettes de l'histoire de Nancy qu'exprime le parc à l'anglaise, aujourd'hui l'un de deux plus grands espaces verts de la ville.

D'importants travaux de conservation de faune et flore ont été mis en place à l'époque par des acteurs privés. Au moment de l'achat du parc par la ville de Nancy, le Conseil Municipal ouvre un concours pour l'aménagement du terrain. Le projet retenu est celui de messieurs Vacherot et Contal. Ceux-ci conçoivent un tracé des allées tout en arabesques. Deux ans plus tard,

Vert, qui devient alors un lieu d'expositions et d'animations sur la nature en ville. En 1995, la ville de Nancy entreprend une politique d'aménagement incluant les enfants au cœur des transformations et décide de détruire la pièce d'eau construite pour l'exposition de 1909, permettant de leur offrir une aire de jeux moderne et sécurisée. Le 26 décembre 1999, le parc est lourdement éprouvé par la grande tempête qui, entre autres, a fait disparaître un grand nombre d'arbres. Néanmoins, une campagne de replantation et de régénération est organisée aussitôt.

D'après ce que nous avons pu constater, Nancy est une ville sensible aux questions environnementales. Celle-ci poursuit donc une politique d'action publique durable, non seulement en matière d'aménagement et de déplacements urbains, mais aussi en matière de gestion de l'énergie, des déchets, et de valorisation des espaces naturels. Les parcs nancéiens constituent le témoignage de la volonté politique de protéger les ressources naturelles et la biodiversité urbaines, de doter la communauté des espaces verts de convivialité et d'inclure la population comme acteur principal du développement durable. Les autorités politiques de la ville travaillent en étroite collaboration avec des comités d'usagers de parcs et jardins. Ces comités sont des lieux d'échange et de partage entre les visiteurs réguliers, les responsables d'associations, les représentants des établissements scolaires et les membres des ateliers de vie de quartier. Cette démarche permet aux pouvoirs locaux de mieux orienter leurs politiques publiques. Ce type d'initiative promeut la participation citoyenne et accroît le sentiment d'appartenance de la communauté aux espaces verts de la ville.

La ville de Nancy, consciente du rôle majeur de la nature en ville développe le projet « Plan Vert » : ce programme vise à mettre en valeur les caractéristiques historiques et environnementales de tous les parcs présents sur son territoire. Ce projet s'accompagne d'une politique au niveau social, qui a comme but principal de rendre

ces espaces accessibles à l'intégralité de la communauté. Dans ce sens, le parc a été aménagé de façon à en faire de véritables lieux de convivialité, de partage, de récréation et même de transit pour les nancéiens. Si les territoires sont confrontés actuellement à une époque de crise financière et de transition écologique, la ville de Nancy a décidé de maintenir ses engagements sur le développement durable. A présent, elle travaille sur l'accessibilité des parcs aux personnes à mobilité réduite et aux malvoyants, tout en réalisant d'importants travaux de rénovation, afin que ces endroits prennent en compte cette partie importante de la population. L'action de la ville s'inscrit ainsi dans une démarche d'inclusion sociale, démarche qui mobilise une forte coopération entre les différentes échelles du territoire.

La piscine Ronde et les Thermes : Le futur complexe Nancy Thermal, renouveau d'une gloire passée

Après quelques mètres à l'ouest du parc, on repère la « Piscine Ronde » de Nancy, la plus ancienne piscine de la ville construite au début du XX^{ème} siècle, alors même que Nancy était l'un des fers de lance de l'Est français. Elle constitue un témoignage d'une page de l'histoire de la ville ducal. C'est un bâtiment pour le moins surprenant au vu de sa fonction, qui comprend nombre de thématiques classiques de l'architecture « Belle Epoque ». Cette piscine affiche en effet des formes subtiles, comprenant notamment des colonnades, des coupoles et une décoration travaillée avec des mosaïques. Alors que cet exceptionnel site architectural et culturel n'a pas toujours été bien mis en valeur, son intérieur Art Déco vient d'être rénové. De fait, la Communauté urbaine de Nancy a placé la Piscine Ronde au cœur de son projet de « Grand Nancy Thermal ». L'histoire thermique de l'agglomération nancéienne remonte à 1909, avec la découverte d'une source d'eau à 36°C de plus de 800m de profondeur, dont la valeur thérapeutique a été reconnue quelques temps après. La Communauté urbaine de Nancy vise à réactiver cette histoire et retrouver le rayonnement thermal qu'elle avait au début du XX^{ème} siècle. La demande d'autorisation d'exploiter cette source d'eau minérale naturelle à des fins thérapeutiques vient d'être acceptée. A l'horizon 2017, sera créé un pôle d'activités reposant sur un triptyque forme/détente/santé. Les retombées d'un tel projet ne sont pas négligeables : « Grand Nancy Thermal » contribuera à l'attractivité de la ville en termes touristiques et aura par conséquent un impact sur son activité économique.

Derrière cet unique bâtiment au toit d'ardoise, notre regard est attiré par un petit pavillon, construit légèrement en retrait du bâtiment principal et plutôt difficile d'accès : l'annexe des thermes est la seule qui soit relativement libre d'accès au public. La coupole du pavillon est recouverte d'une magnifique mosaïque en partie préservée des intempéries. En revanche, la statue centrale de ce bâtiment est en très mauvais état. Ces thermes créent donc un endroit difficilement déchiffrable, en termes de fonctions et d'itinéraires. Effectivement, on ne s'aperçoit pas facilement d'un passage entre structure thermique et piscine qui relie le parc de Sainte Marie et la zone du Conseil Général Meurthe-et-Moselle. L'« effet barrière » du quartier est ici en partie résolu.



Dans un monde d'économie globalisée, dans lequel les pays développés se désindustrialisent, on sait l'importance de l'offre de services et de loisirs. Ce projet va dans ce sens puisqu'il cherche à faire de Nancy la première ville thermale à l'horizon 2021. Quelques 100 ans après sa construction, il s'agit donc de refaire de cet espace un lieu clé et moteur pour Nancy. Cependant, il faut noter les différences de contexte. En 1909, Nancy est une ville industrielle avec par exemple des garages Citroën juxtaposant les thermes, qui devaient elles être un complexe plutôt luxueux symbolisant la richesse et la bonne santé de la ville. Aujourd'hui, le contexte est tout autre ce qui rend l'analyse de cette volonté politique de réaménagement d'autant plus importante. Il s'agit, grâce à ce projet, de faire du secteur un espace du tertiaire et du tourisme. L'objectif est d'en faire un lieu attractif afin d'obtenir des retombées économiques pour le commerce ou l'hôtellerie. L'utilisation de ce lieu, à deux époques différentes, traduit certains changements dans le contexte socio-économique ainsi que dans la configuration des sociétés.

De même, on observe que le pourtour de Nancy Thermal n'est pas idéalement aménagé et esthétiquement parfait. On y retrouve des parkings, un lycée au style architectural banal, des espaces plutôt bétonnés, étiatiques, davantage fonctionnels qu'esthétiques. Or, cet espace est aussi en mutation et un projet de refonte accompagne la rénovation des thermes. Le parc Sainte-Marie a vocation à étendre sa maille verte en direction des thermes, pour les entourer et venir créer un environnement vert. Un tel projet est hautement symbolique, à la fois d'un état d'esprit et d'une vision correspondant au contexte actuel de valorisation écologique, mais il remplit aussi une fonction d'attractivité, complétant celle des thermes, en inscrivant ce nouveau quartier dans une représentation saine, verte, où vivre est agréable.

Conclusions

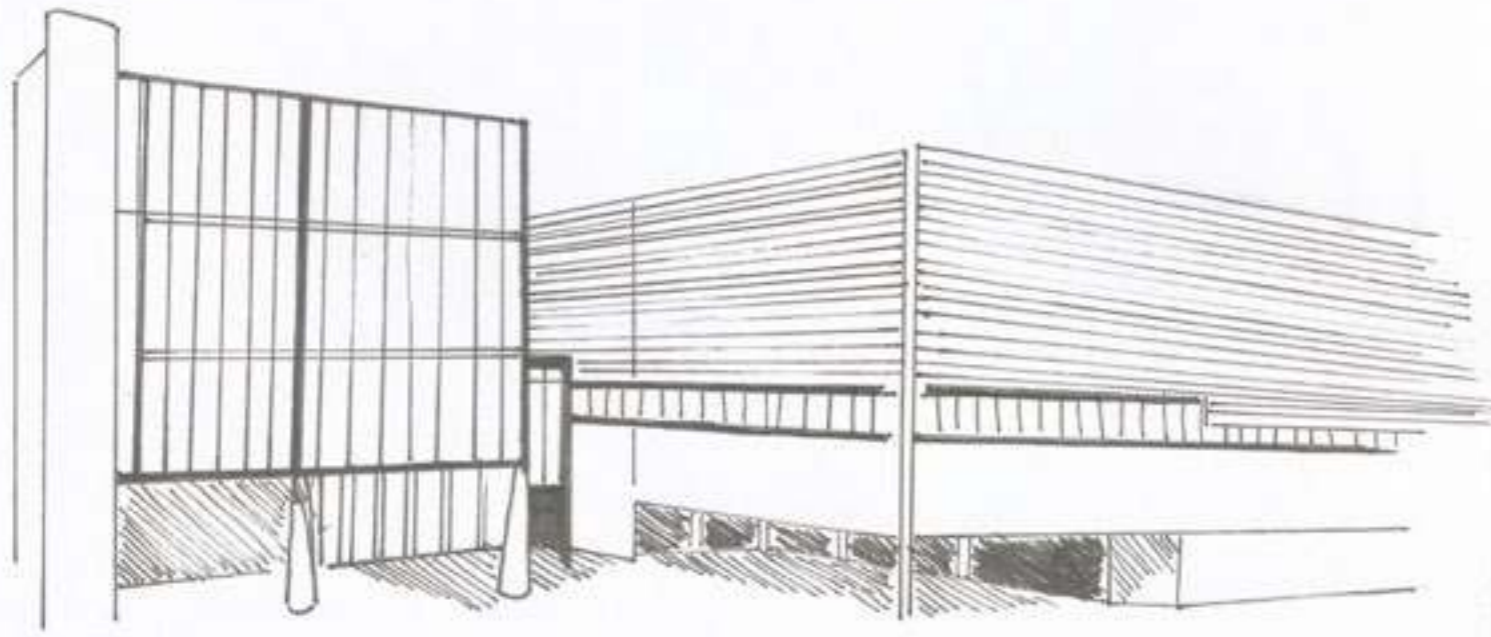
Il est important de noter que l'observation d'un quartier, de ses bâtiments et des dynamiques qui le traversent permet d'analyser des phénomènes bien plus vastes. Les évolutions que connaît la ville sont les représentations de différentes époques, et permettent donc de noter les changements dans l'approche du développement de la ville et la fonction que l'on accorde à chaque lieu. L'identité esthétique et architecturale constitue de façon toute particulière une vision de la symbolique attachée à un lieu, de l'objectif dans lequel il a été créé et du contexte vis à vis de l'urbain qu'il reflète.

*Antoine Salles-Papare, Jules Moonique, Louis Sauchière,
Henri Galland, Luce Tainturier, Melissa Vergara-Botero
Fanny Carlombié, Sophie Papin-Jan, Alessandra Carollo,
Hughes Piazza, Hugo Davesne*



Jour 2





Sophie Grimaud

Le Palais des Congrès du Grand Nancy: un projet ambitieux au service de l'agglomération

Madame Béatrice Cuif -Mathieu, directrice générale du Centre des Congrès et Monsieur Rémi Bechaux, directeur général adjoint de la Communauté Urbaine du Grand Nancy

Un investissement important

- Travaux et équipement du Palais: 65 millions €
- Équipement public du palais : 75 millions €
- La direction du Palais est numériquement restreinte : 25 personnes, auxquelles s'ajoutent des employés en intérim lors de l'accueil des événements.
- 75 événements ont accueillis 4000 personnes
- 1 congressiste dépense entre 100 et 150 euros par jour

Le Palais des Congrès a été réalisé par la société publique SPL (société publique locale) Grand Nancy Habitat qui gère également le parc des expositions. Il est situé à la sortie de la gare et occupe une surface de 20000m² dont 12000m² sont exploitables. Le bâtiment a été inauguré en juin et est en exploitation depuis début septembre.

Il s'agit de la rénovation d'un ancien bâtiment de tri postal départemental qui avait été imaginé par Claude Prouvé. Le bâtiment actuel a été dessiné par l'architecte Barani, associé à l'architecte local Christophe Presle qui ont imaginé le projet en réhabilitant le bâtiment d'origine : d'où les piliers, l'alliage fer-métal-béton et la hauteur de plafond qui sont toujours présents. D'ailleurs, lors du concours international pour l'architecture du Palais, tous les concurrents proposaient de garder le tri postal. Le bâtiment reflète ainsi l'idée d'économie circulaire.

Le Palais est la figure de proue de trois éléments du Grand Nancy :

- L'éco-quartier - Nancy Grand Cœur
- La volonté d'attractivité du territoire
- La filière d'excellence, ici la filière matériau notamment

Le Palais a misé sur un objectif commercial : l'architecte a conçu un bâtiment fonctionnel et modulable qui peut accueillir différents types d'événements : expositions, conventions, salons professionnels, concerts, laboratoires, conférences, assemblées générales, galas et autres. L'architecture intérieure est en effet caractérisée par sa transparence et sa polyvalence. Les tailles des différents halls et salles sont ajustables et proposent ainsi une grande palette de formats. Le palais peut recevoir parfois deux à trois événements de manière superposée. Il existe aussi plusieurs étages de parkings souterrains qui sont gérés par la Communauté urbaine qui a lancé une application pour permettre de connaître leurs taux d'occupation. Le parking peut accueillir 4900 véhicules dont des semi-remorques pour les livraisons, un accès spécial leur étant affecté.

Retombées économiques pour la ville :

Le Palais est un outil de développement économique par la qualité et la variété des événements accueillis. De septembre à décembre, 75 événements seront accueillis, ce qui représente 40000 personnes au total. Sachant qu'un congressiste dépense entre 100 et 150€ par jour, les retombées économiques - par

les commerces, les hôtels ou les restaurants - sont intéressantes pour la ville. Il est encore tôt pour mesurer ces retombées économiquement mais le Palais compte profiter de l'essor du tourisme d'affaire et d'agrément.

Un partenariat très étroit avec la ville :

La délégation de service public avec la ville de Nancy s'étale sur 15 ans et prévoit une redistribution de la marge si profit ainsi qu'une aide de la ville si déficit. L'idée initiale était de faire un PPP (partenariat public-privé), mais elle a été rejetée en grande partie à cause de la crise de 2008. Finalement, il s'agit d'un financement public avec appel d'offre auprès de banques japonaises notamment.

Le Palais des Congrès a noué une convention avec la ville de Nancy : dès que le Palais reçoit un événement, la ville doit organiser une soirée de gala sur la place Stanislas, ce qui permet de faire découvrir aux congressistes l'aspect culturel cher à la Mairie. Cette approche intégrée est mise en avant par l'Union française des métiers de l'événement, qui a ouvert un partenariat avec Sciences Po, et qui recherche des collaborateurs avec une triple vision : architecturale, économique, événementielle.

De plus, la toiture du Palais est une centrale photovoltaïque qui assure le fonctionnement de l'ensemble des éclairages de l'éco-quartier Nancy-Grand Cœur. Malgré les aires réservées aux traiteurs, le Palais ne comporte pas de restaurant permanent pour ne pas concurrencer ceux de la ville. Le Palais munit les congressistes de badges qu'ils portent quand ils découvrent la ville. Le but est de créer un lien

gagnant-gagnant entre la ville et le Palais.

Le rôle du TGV dans le succès du Centre des Congrès :

Le début du projet date de bientôt quinze ans ; la gare n'était pas encore desservie par le TGV et il a été envisagé de construire le bâtiment sur les rives de Meurthe. C'est le maire M. Rossinot qui a encouragé sa construction dans le quartier de la gare, sachant que le TGV arriverait en 2007 ce qui est un avantage pour le Palais car il y a 1500 chambres d'hôtel dans le quartier de la gare, et Paris est joignable en 1h30.

Les concurrents directs restent Strasbourg et Dijon mais aussi toutes les grandes villes du pays car le nombre de lieux d'accueil augmente et les congressistes changent de ville tous les ans.

Les territoires sont donc en concurrence par la qualité de leurs équipements et de leurs services.

Auditorium 300 :

Il mesure 800 m². C'est une salle qui plaît par sa taille. Elle a été conçue pour servir d'espace d'échange après un événement et peut accueillir de 1000 à 2400 personnes. C'est, par exemple, un espace de cocktails puisqu'il bénéficie d'une très belle vue sur la ville. Son bar a été réalisé au titre du « 1% artistique » : 1% du coût total d'un projet public doit être dédié à une œuvre d'art qui s'y intègre. Ce 1% correspondait à 550 000€ pour le Palais, le choix a été soumis à un jury. L'œuvre retenue comprend un lustre, un bar et une mosaïque au sol. C'est d'ailleurs une équipe nancéienne qui a été retenue.



Espace salon :

Le plafond y est plus bas. C'est un espace de travail à taille humaine. L'entreprise Paypal y a présenté sa dernière application récemment, ce qui est un symbole de l'agglomération « tout numérique ». Il contient 7 salles de commission. Le cheminement entre les auditoriums et les salles de commission est très simple. Ces salles recevront notamment le Salon du développement local en 2015. Elles servent aussi parfois de salles d'examen.

Espace réceptif panoramique :

L'espace principal, surplombé d'une mezzanine, peut recevoir 1 000 personnes. Le tout peut contenir 1200 couverts en même temps, ce qui est unique dans le Grand Est. Plusieurs aires sont prévues spécifiquement pour les traiteurs. Cette salle offre une très belle vue et allie ainsi, par sa simplicité, esthétique et pratique du fait de son agencement.

Auditorium 850 :

L'auditorium 850 peut recevoir 850 personnes et présente une grande scène de 250m² qui est modulable. Plusieurs scénographies sont possibles :

professionnelle ou musicale. Le débit du Wi-Fi y est ajustable en fonction du nombre d'invités.

Visite de la fabrique sur l'aménagement du quartier

La ville a connu une mutation importante dans les années 1970 avec la promotion d'un urbanisme moderne, favorisant la construction de tours hautes. Le maire des années 1974-75 a perdu son mandat pour avoir freiné la modernisation du quartier au nom du périmètre Malraux c'est-à-dire la loi qui établit un secteur sauvegardé car historique. La modernisation du quartier a connu 30 ans de suspension. Désormais tout passe par la gare qui est multimodale et la place de la gare a vocation à devenir une belle place publique, à 10 minutes du centre historique

Valentine Aubert et Bilal Makki





Le Plateau de Haye : Emblème de la politique des grands ensembles, défi actuel des politiques urbaines

Madame Malika Dati : conseillère déléguée à l'insertion et à la politique de la ville de Nancy, Vice-Présidente déléguée à la participation citoyenne, associative et territoriale, au conseil de développement durable et aux mobilités,

Monsieur Frédéric Viel : directeur Général Adjoint du Grand Nancy en charge du Pôle Territoire (énergie, habitat, urbanisme, cohésion sociale, transport et mobilité),

Mme Virginie Astaing : chef de projet Plateau de La Haye, et
le Bureau Chemetoff

Présentation du quartier

Le Plateau de Haye est un vaste territoire de la communauté urbaine du Grand Nancy et s'étend sur les communes de Maxéville, Laxou et Nancy. Situé sur un plateau surplombant la ville de Nancy, il a une histoire bien particulière. Urbanisé seulement dans les années 1960, selon un plan de développement urbain de la municipalité, cet espace accueillait à l'origine une ferme agricole, puis les carrières de l'entreprise Solvay, comme le rappelle la toponymie des quartiers Haut-du-Lièvre, Champ-le-Boeuf, les Aulnes et Solvay. Le programme d'urbanisation conçu en 1958 par Bernard Zehrfuss prévoit des grands ensembles, mais également un quartier pavillonnaire, deux centres commerciaux, quatre groupes scolaires, ainsi que des équipements sportifs et culturels. Dans le Haut-du-Lièvre, "les plus longues barres d'Europe" sont donc sorties de terre : le Cèdre bleu, de 400 mètres de long et sur 15 niveaux, et le Tilleul argenté, de 300 mètres

de long et sur 17 niveaux. Elles sont emblématiques de l'urbanisme des Trente Glorieuses, période durant laquelle la question du logement était primordiale. Ces grands ensembles symboles de progrès offrent ainsi plus de 1600 logements neufs avec baies vitrées et vue panoramique. Une grande partie est constituée de logements sociaux, dont 420 dédiés aux fonctionnaires municipaux. A l'opposé de la vieille ville qui accueille à l'époque la prostitution et la misère, les grands appartements de ces ensembles sont particulièrement attractifs. Si l'expression de "barres les plus longues d'Europe" n'était en réalité pas justifiée, puisqu'elles sont concurrencées par une barre d'un kilomètre en Yougoslavie), elle reflète la vision positive et la fierté qui leur était associée. Avec l'immigration de travail dans les années 1960 puis le regroupement familial dans les années 1970, la population du Haut-du-Lièvre a changé. Aujourd'hui, plus de 33 nationalités cohabitent dans le quartier.

Un quartier cible de la politique de la ville

Bien que le quartier ait pu représenter un progrès en terme de politique du logement dans les années 1960, il s'est par la suite peu à peu dégradé. Certaines populations, souvent les classes les plus aisées, ont quitté les grands ensembles pour un habitat pavillonnaire, réduisant la mixité sociale. Dans les années 1980 se posent les questions d'insécurité, de chômage et du décrochage scolaire. C'est une période difficile pour le quartier. C'est à cette période qu'il est placé en Zone d'Éducation Prioritaire. Le quartier a ainsi été la cible des politiques de zonage et est devenue une Zone Urbaine Sensible en 1996.

Mme Dati nous parle du "cercle vicieux" du quartier comme un élément appartenant au passé : elle caractérise désormais les difficultés du quartier comme des épiphénomènes. Cela a notamment été permis par la vision d'André Rossinot, appuyé par Jean-Louis Borloo, qui s'est attaché à l'humain pour configurer la cohésion et la mixité sociale. La "plus longue barre d'Europe" est alors devenue le symbole des difficultés de ce quartier. Afin de se défaire de l'image négative associée au quartier, la barre a été raccourcie.

Mais la politique de la ville vise encore actuellement deux quartiers du Plateau de Haye : le Haut-du-Lièvre et Champ-le-Boeuf. Aujourd'hui, le nouveau zonage du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), qui s'appuie sur des revenus médians, pose problème. Il exclut en effet les quartiers qui ne sont pas des "poches de pauvreté" grâce à leur mixité qui ne les empêche pas d'avoir besoin des aides de l'État. De plus, le zonage s'est fait commune par commune, sans prendre en compte le niveau de l'agglomération, échelle pourtant pertinente pour une politique territoriale de ce type.

Politiques actuelles de réintégration du quartier dans la ville

Ces dernières années, il a été question de réintégrer le quartier dans la ville de Nancy. M. Viel a particulièrement insisté sur la nécessité pour les urbanistes de penser les liens dans la ville. Il a fallu, pour le Plateau de Haye, créer des liens qui n'ont pas toujours été pensés lors de la conception des grands ensembles. L'idée est de sortir à la fois d'une stigmatisation, mais aussi d'un enclavement physique. La rénovation permettrait d'améliorer l'image du quartier mais aussi et surtout le quotidien des habitants.

La rénovation urbaine

Dans cette optique, plusieurs zones d'activités concertées ont été mises en place pour la création d'écoquartiers. On veut à la fois rénover et étendre la ville. 250 millions d'euros ont été affectés à ces projets. Le fait de créer une autre offre de logements doit permettre l'arrivée de nouvelles populations, pour plus de mixité sociale. Construire un écoquartier avec une haute qualité environnementale, des toits végétalisés et soixante jardins partagés, permet d'attirer ces nouvelles populations. La création d'une nouvelle chaufferie au bois complète celle au gaz, et la tour des énergies est équipée avec des panneaux photovoltaïques, valorisant le caractère écologique du quartier en terme énergétique.

La démolition d'une partie du Cèdre bleu a permis la création d'un cœur de quartier. Un nouvel espace commercial a par exemple été inauguré en septembre 2014, ce qui devrait revitaliser le quartier. Pour rénover le quartier, 1100 logements ont été détruits, posant la question du logement. On reconstruit au "un pour un" : pour chaque logement détruit, on en reconstruit un. Un tiers des logements sont reconstruits sur le



site, un tiers sur la commune concernée et un tiers dans l'agglomération. Cela permet de dédensifier le quartier. Les populations ont le choix, elles peuvent être relogées sur place ou ailleurs dans l'agglomération. Ce relogement a notamment pu être effectué à l'aide d'un instrument législatif, l'article 55 de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (loi SRU) qui oblige les communes du Grand Nancy de plus de 3500 habitants à disposer d'au moins 20% de logements locatifs sociaux. Cette rénovation est cofinancée par la communauté urbaine (18%), les villes (3%), la région, l'Union Européenne, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (plus de 24%), et les bailleurs de fond (48%).

Le désenclavement du quartier

Le désenclavement du quartier se fait aussi par les transports. Les employés de la société Transdev nous ont ainsi présenté la ligne de bus numéro 2, qui a été mise en place à la fin des travaux. Ces bus à haut niveau de service permettent de relier le nord et le sud de la ville, en desservant le centre. Ils roulent au gaz et l'accès avec un vélo y est possible, ce qui renforce l'aspect écologique du quartier. Transdev intervient également dans les collèges pour sensibiliser les jeunes au fonctionnement du réseau de bus, dans l'optique de lutter contre la destruction des structures comme les arrêts de bus. L'ouverture sur la ville est aussi symbolique, ne serait-ce que par l'ouverture visuelle créée avec la destruction d'une partie de la barre. On veut réintégrer ce quartier à la ville, recréer du lien, y compris par un travail paysager.

L'implantation de la prison dans le quartier

Un centre pénitentiaire a été installé dans le quartier en 2008 pour remplacer celui situé à côté de la gare, au cœur de la ville. C'est en effet une des rares zones

qui dispose de foncier disponible. Cela a donc été une donnée du projet pour le bureau Chemetoff, qui a dû construire une prison en l'intégrant le mieux possible au tissu urbain. Un véritable travail paysager a permis de rendre le centre peu perceptible pour les habitants des pavillons situés en face de la prison. Il est ainsi entouré de canaux et de végétation. Suite à une interrogation sur l'effet de stigmatisation de l'emplacement de la prison de ce quartier qui dispose historiquement d'une mauvaise image, il nous est expliqué que le centre pénitentiaire peut également être vu comme opportunité, en termes d'emploi notamment.

Les acteurs politiques ont donc souhaité remettre du lien dans la ville, et au sein des quartiers du Plateau de Haye. Cette volonté de réhabiliter le quartier et de le réintégrer à la ville se fait à différentes échelles, avec une multitude d'acteurs. On peut alors parler d'une gouvernance à plusieurs niveaux : dans l'agglomération de Nancy, entre les sept quartiers concernées, et au sein de chaque quartier mais aussi un rôle de l'Etat par les mesures de politique de la ville. La vie associative y semble très importante, dynamique valorisée par la maison de quartier. La réhabilitation du quartier a été possible seulement grâce à un portage politique fort et à la coopération entre ces multiples acteurs. Il a notamment été nécessaire de travailler avec tous les maires des communes pour appliquer le programme de relogement. Le travail avec l'association Union et Solidarités qui rassemble tous les bailleurs sociaux a également été essentiel pour permettre leur collaboration à l'échelle de l'agglomération. D'autre part, le financement solidaire intracommunal a été un véritable levier d'action.

Anne-Laure Desjardins et Roxane de Saint-Denis

LE TERRITOIRE EN PROJET



*Le Plateau
de Haye*

Bureau Alexandre Chemetoff



Rencontre avec les bénévoles du Pti' Plato: une association active au sein du Haut du Lièvre

Les bénévoles de Pti' Plato nous ont reçus à l'étage du bus londonien.

Après plusieurs années de pourparlers, le bus Pti' Plato a investi l'esplanade des commerces du Haut du Lièvre en 2012. Le bus Pti' Plato ne jouit pas du statut d'association 1901 mais constitue une action du Conseil général de Meurthe-et-Moselle. Soutenu par ce dernier, il a été co-construit en partenariat avec les habitants du Plateau de Haye, le Comité d'Entraide aux Français Rapatriés, le Centre communal d'action social (CCAS) de la ville de Nancy et Kéolis. L'idée de départ vient des habitant-e-s, soutenu-e-s par les assistantes sociales exerçant déjà dans le quartier. 82 associations intervenaient unilatéralement dans le quartier et le bus était un moyen de fédérer leurs actions.

Sa première mission est d'aiguiller les habitant-e-s vers les services adaptés à leurs besoins notamment en matière d'insertion sociale et professionnelle. Sœur Christiane, en sa qualité d'écrivaine publique, les aide par ailleurs à rédiger des courriers administratifs. Pti' Plato propose également toute une série de sorties culturelles aux résident-e-s tous les premiers jeudis du mois, ainsi que des tarifs préférentiels.

Les fondateurs de Pti' Plato ont choisi un bus anglais comme structure d'accueil, un choix original inspiré de l'association «Chemins de traverse» à Caen. A cet égard, le bus Pti' Plato a été aménagé par un chantier d'insertion à Caen. Rachid, l'un des bénévoles rencontrés, y a d'ailleurs participé. Plus convivial et plus ouvert qu'un local impersonnel, il invite davantage les résident-e-s du quartier à s'adresser à ses services.

Initialement, l'idée était d'avoir un bus mobile permettant d'aller à la rencontre des habitant-e-s dans tous les secteurs du Plateau de Haye. Cependant, ne disposant pas d'une autonomie suffisante, le bus est contraint de stationner au même endroit.

Un chauffeur de Keolis dépose et récupère le bus le matin et le soir. Toutefois, un nombre réduit de salariés de la compagnie savent conduire ce bus typiquement anglais, haut et dont le volant est situé à droite, ce qui peut parfois poser des problèmes de logistique.

Au total, 9 bénévoles et 11 travailleurs sociaux assurent au moins deux permanences hebdomadaires. Pour fonctionner, le bus nécessite la présence d'au minimum un-e bénévole et une assistante sociale, les binômes se renouvelant par demi-journée. Depuis sa création, 26 bénévoles ont participé à l'expérience Pti' Plato. Tous-tes sont des habitant-e-s du quartier, avec pour la plupart un passé douloureux et instable. Être bénévole leur procure un sentiment d'utilité

souvent perdu. C'est aussi un lieu de rencontres qui permet d'endiguer leur solitude. Ce travail de bénévolat contribue également à les faire monter en compétences. Il peut donc constituer un tremplin vers l'emploi salarié. Jean Louis, par exemple, a passé un CAP il y a 3 ans ; Pierre, ancien bénévole, a quant à lui trouvé un emploi stable. En outre, les assistantes sociales veillent à ce que Pti' Plato ne devienne pas un lieu pour les habitués et assurent le renouvellement des équipes bénévoles.



Le bus Pti' Plato s'applique à s'adapter à la réalité du quartier. Ainsi, dans un souci de lutte contre l'exclusion, il a été décidé que les personnes alcoolisées et droguées seraient malgré tout accueillies à bord du bus. En revanche, les enfants ne sont pas autorisés à monter à bord sans l'accompagnement des parents. En ce qui concerne les adolescent-e-s et les jeunes adultes, les bénévoles déplorent leur manque d'intérêt pour Pti' Plato.

Le bus dispose d'une charte qui régule les comportements des visiteur-euse-s. Notons que la politique et la religion sont des sujets bannis des discussions. A contrario, les problématiques du quotidien telles que la propreté, l'insécurité, l'alcool, les drogues et le logement sont abondamment abordées. Aujourd'hui, l'insalubrité, dans les vieux

immeubles aussi bien que dans les plus récents, est la préoccupation centrale de Pti' Plato. Ainsi, ils réalisent actuellement une enquête sur l'état de propreté et d'entretien du quartier.

Cette rencontre a été particulièrement enrichissante. En effet, elle nous a enfin permis de recueillir le point de vue des citoyen-ne-s, principaux destinataires des politiques publiques urbaines. Leurs discours ont relativisé les résultats de la rénovation urbaine du Plateau de Haye, évoqués le matin même.

Inès Edel-Garcia et Louis Roland



L'insertion professionnelle à travers l'économie sociale et solidaire: le rôle du Conseil Général et de l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique

Visite à l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) et au chantier du centre des mémoires de Meurthe-et-Moselle avec Monsieur Stéphane Barbier, Chargé de développement, Conseil Général de Meurthe et Moselle

L'Association pour le droit à l'initiative économique:

15 Directions générales
120 antennes
246 permanences
450 salariés
1200 bénévoles

Parallèlement à la visite d'un groupe d'une dizaine d'étudiants à l'association Pti Plato, un autre groupe s'est rendu à l'ADIE, l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique, sur le site du Grand Sauvoy à Maxéville, une commune limitrophe de Nancy. Le site du Grand Sauvoy regroupe plusieurs organismes d'aide à l'insertion professionnelle, à travers différentes activités, dont la restauration et le bâtiment. Cette visite a donc permis aux étudiants de découvrir l'un des volets de l'emploi en Lorraine, à travers l'économie sociale et solidaire.

Dans un premier temps, les étudiants ont été reçus par Monsieur Stéphane Barbier, responsable Economie sociale et solidaire au Conseil général de Meurthe et Moselle, leur a expliqué le fonctionnement et les activités menées au sein de l'ADIE. L'association existe au niveau national, mais mène une activité à l'échelle des territoires puisqu'elle possède quinze Directions régionales qui pilotent cent-vingt antennes et

246 permanences réparties sur l'ensemble du territoire national. L'ADIE emploie 450 salariés, et fait appel à 1200 bénévoles sur l'ensemble de la France. Certains sont banquiers, chefs d'entreprise ou comptables, retraités ou encore en activité. Ce réseau de proximité lui permet d'être en contact avec des micro-entrepreneurs qui souhaitent créer ou développer leur activité professionnelle. L'activité de l'ADIE consiste en effet principalement à accompagner et financer les personnes qui n'ont pas accès, du fait de leur situation financière ou professionnelle, aux circuits de financement classiques. Il s'agit, dans 60% des cas, de personnes bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) ou de l'allocation de solidarité spécifique (ASS). Dans les grandes villes, les agences sont donc généralement situées dans des quartiers en difficulté, pour faciliter le contact entre les bénévoles et les personnes susceptibles de faire appel à l'ADIE.

M. Barbier a insisté sur le fait qu'il ne fallait surtout pas voir l'ADIE comme un facteur d'assistantat, puisqu'il s'agit au contraire d'un levier qui permet aux personnes d'être acteur et moteur de leur propre réinsertion professionnelle. Par ailleurs, la sélection est difficile, en effet seulement un cinquième des projets présentés à l'ADIE obtient un financement. Les projets non retenus sont pour la plupart réorientés vers d'autres types de structures. Une fois l'aval de l'ADIE obtenu pour leur projet, les personnes peuvent

bénéficier d'un certain nombre d'outils (cours de comptabilité, aide à la gestion) et d'accompagnements (juridique notamment) pour créer leur activité. 80% d'entre elles choisissent de le faire sous le statut d'autoentrepreneur, à 70% dans le secteur tertiaire (commerce, service à la personne). Au niveau des financements, deux mécanismes ont été évoqués par M. Barbier. Le premier sert à financer le fonctionnement de l'activité, et consiste à obtenir des fonds via les subventions de collectivités locales et de personnes privées. Le deuxième finance les dépenses d'investissement, et se fait au niveau des circuits traditionnels. L'ADIE obtient ainsi des prêts auprès des structures bancaires classiques, mais son expertise est un gage de confiance pour les banques, qui n'hésite pas à lui prêter.

Des questions ont ensuite été posées par les étudiants sur la viabilité des projets ainsi financés. Deux ans après le début de l'activité, 70% des activités continuent, et trois ans après, elles sont encore 58%. M. Barbier a souligné que ces chiffres étaient équivalents à ceux des projets montés dans les circuits classiques, c'est-à-dire en dehors de l'économie sociale et solidaire. Par ailleurs, 80% des personnes ayant bénéficié de l'aide de l'ADIE sont encore en activité deux ans après le début de leur projet, que ce soit en tant qu'autoentrepreneur ou dans un autre emploi. De plus, les emprunts contractés par ces personnes sont remboursés à 93%, un taux supérieur à celui constaté

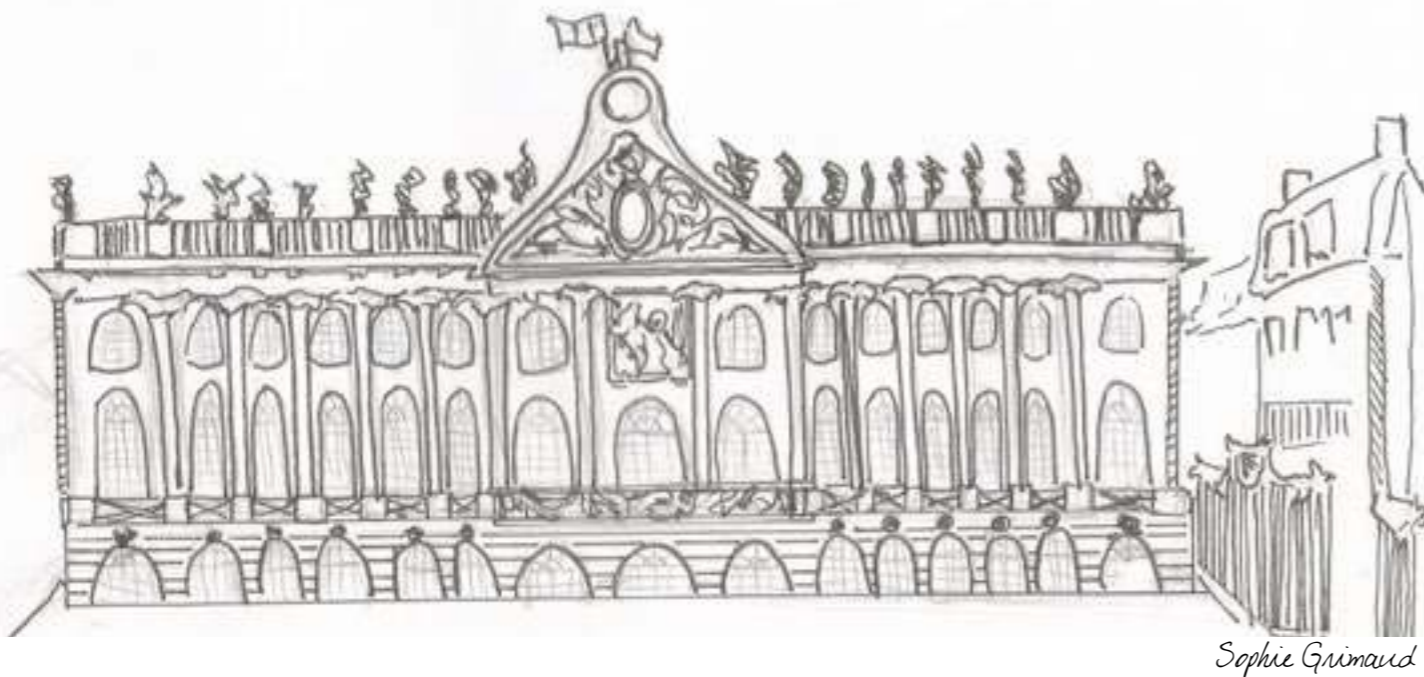
dans les circuits traditionnels. Une fois la présentation de l'ADIE terminée, M. Barbier a évoqué un autre type d'activité présente sur le site du Grand Sauvoy. Il s'agit de l'insertion grâce au dispositif des clauses sociales, qui permet à des personnes en situation d'exclusion professionnelle de se réinsérer dans un parcours durable, grâce à un emploi au sein d'un marché public de travaux ou de service. Les clauses sociales sont en fait des outils juridiques qui peuvent être utilisées par le maître d'ouvrage, dans le but de répondre aux exigences du volet social du développement durable désormais présentes dans tout marché public. Le chantier du centre des mémoires de Meurthe-et-Moselle, voisin de l'ADIE, accueille ainsi des travailleurs issus d'une société de réinsertion, qui sont employés

dans le cadre du dispositif des clauses sociales. Les entreprises qui ont répondu aux appels d'offre du Conseil Général pour la construction du centre des mémoires étaient en effet obligées de prévoir d'accueillir ce type de travailleurs pour espérer être retenues. Les étudiants ont ensuite eu l'opportunité de visiter le chantier, qui est mené par l'entreprise de gros œuvre GTM Hallé. Il consiste à la fois à réhabiliter le bâtiment d'origine présent sur le site (l'ancienne École Normale d'Instituteurs), et à construire de nouvelles parties. Une fois terminé, le centre comptera environ 12 000 m², sur cinq étages. Ce chantier a été entrepris au vu de la nécessité de rassembler en un même lieu les archives départementales de Meurthe-et-Moselle, qui sont

actuellement réparties sur 3 sites. Il permet par ailleurs d'augmenter la capacité de stockage, la qualité de conservation et de mieux valoriser leurs contenus, d'un point de vue pédagogique et culturel. Cette visite au site du Grand Sauvoy a donc permis aux étudiants de se familiariser avec le domaine de l'économie sociale et solidaire, facteur de plus en plus important dans le développement économique des territoires. Il a également été l'occasion de découvrir un projet mené dans le cadre de la politique culturelle du département.

Noémie Paulignier





La mairie de Nancy : lieu de pouvoir et d'histoire

Monsieur Laurent Hénart, maire de Nancy,
 Monsieur Michel Dormois, directeur général des services,
 Madame Véronique Noël, directrice adjointe au pôle Culture et Animation
 et Madame Maubeuge, chargée de mission au pôle Culture et Animation de la ville de Nancy

La réunion s'est déroulée dans les salons d'honneur de l'Hôtel de ville, dont les fenêtres donnent sur la place Stanislas.

Forte de 107 000 habitants, la ville de Nancy est au coeur de la communauté urbaine du Grand Nancy qui compte 260 000 habitants répartis dans 20 communes. L'histoire et la pratique de l'intercommunalité nancéienne a débuté dès 1959 lors de la création du district urbain de Nancy et a été renforcée par sa transformation en communauté urbaine du Grand Nancy en 1996.

Le budget de la communauté urbaine et celui de la ville de Nancy ne sont pas structurés de la même manière. Ainsi, le budget de la communauté urbaine s'élève à 700 millions d'euros dont 350 millions d'euros de fonctionnement et 60 millions sont dédiés à la masse salariale. A Nancy, le budget est de 150 millions d'euros, dont 120 millions dédiés aux dépenses de fonctionnement, imposant de fait la limitation des dépenses d'investissement. Dans ce contexte, les projets de la réforme territoriale posent la question de la place de la ville-centre au sein de l'intercommunalité, du positionnement de cette dernière au sein d'une grande région et des évolutions induites par l'apparition des métropoles.

M. Hénart, maire de Nancy, a présenté les atouts de la ville, à savoir principalement son université et son excellence scientifique, son grand pôle santé et ses nombreux laboratoires de recherche spécialisée (notamment concernant les matériaux). Ils

représentent les grands axes de développement de la ville grâce aux ressources et aux richesses qui peuvent en résulter.

L'importance du développement économique pour la ville a également été soulignée. Dans un contexte de solde migratoire négatif, d'un nombre élevé d'emplois détruits dans la région et de l'importance de l'emploi public dans l'aire urbaine (plus d'un tiers des actifs travaillent pour l'État alors qu'ils ne sont qu'un cinquième à l'échelle nationale), il est nécessaire de développer d'autres secteurs d'emploi que le secteur public. L'objectif est donc de se tourner vers les entreprises, quelque soit leur taille. Pour cela, la ville peut s'appuyer sur les clusters, l'entrepreneuriat, les universités et la recherche. D'autre part, la municipalité souhaite soutenir ces entreprises par l'instauration d'un guichet unique porté par la communauté urbaine du Grand Nancy, par l'accueil d'une centaine d'entrepreneurs en résidence ou en réservant certains marchés publics de la mairie à des entreprises régionales.

Pour que cela fonctionne, la ville doit paraître attractive. Or dans le contexte actuel, il est nécessaire d'atteindre une masse critique et d'avoir un certain poids à l'échelle régionale. Celui-ci pourrait être incarné par les métropoles, permettant d'atteindre une population cible plus importante, permettant d'unifier les intérêts, les buts et les moyens, d'avoir un potentiel fiscal et de faciliter le marketing territorial ainsi que la politique d'image. La promotion territoriale doit

être en adéquation avec la réalité de la ville et de ses habitants. Dans le cas de Nancy, classée cinquième ville culturelle de France et dont 90% des habitants du Grand Nancy se déclarent satisfaits de la politique culturelle, cette promotion territoriale s'appuie particulièrement sur la culture, qui permet à la fois la transversalité et l'intégration dans des réseaux de villes. Enfin, M. Hénart a conclu son intervention sur l'importance des politiques menées à l'échelle locale, qui peuvent participer aux stratégies de redressement nationales. Cependant, elles doivent être pour cela considérées en tant que telles par les dirigeants nationaux et donc être intégrées, par exemple, dans le réforme territoriale.

Madame Noël, directrice adjointe au Pôle Culture et Animation, a présenté aux étudiants la politique culturelle de la ville de Nancy. La spécificité de la ville est d'avoir un projet culturel ambitieux qui représente 23% du budget de la ville et qui emploie plus de 500 personnes, plus une centaine d'intermittents sur l'année. Ce projet peut être défini par trois mots : créativité, adaptabilité, articulation. Premièrement, la politique de projet culturel de la ville s'articule avec différents acteurs du social, de l'éducation, de la culture, l'urbanisme... On peut notamment évoquer l'exemple du projet de rénovation du Musée Lorrain, monument historique, associé à un projet d'aménagement du quartier. La manière de raconter l'histoire de la Lorraine, à travers la rénovation de ce musée, ainsi que son appropriation

par les habitants a fait l'objet d'un questionnement afin d'allier transversalité et articulation des thématiques et des acteurs.

Deuxièmement, la politique de programmation habituelle se décompose en trois axes :

- une programmation institutionnelle, basée sur les institutions déjà en place et qui apportent une cadence d'événements régulière, puisqu'on dénombre six musées au sein de l'agglomération;
- une programmation associative qui nourrit la programmation institutionnelle à l'échelle du quartier;
- ainsi qu'une programmation événementielle avec des temps forts qui ponctuent l'année.

Il existe une réelle volonté d'harmoniser les programmations entre elles afin d'éviter les oppositions des programmations institutionnelles et associatives. Les projets culturels font le lien entre l'histoire de la ville et les attentes de la population. A travers un événement festif sur la place publique débute un questionnement sur la place de la culture et la manière de donner l'envie aux personnes d'investir les musées. Le travail sur les grands projets culturels de la ville permet de répondre en partie aux problématiques de la ville en termes de marketing territorial et aux attentes de la population en ce qui concerne l'animation de leur lieu de vie. On peut ainsi faire référence au travail effectué afin d'associer culture et numérique ou visant à découvrir la culture aux enfants. D'autre part, une réflexion est en cours afin de favoriser la coopération entre Nancy et Metz afin



d'établir une programmation commune. Dans un contexte de diminution des concours financiers de l'Etat vers les collectivités territoriales, la question de la mutualisation des services devient de plus en plus pertinente.

Troisièmement, l'évaluation des politiques publiques passe par une évaluation prospective. Un travail de recherche a ainsi été effectué par l'université de Lorraine pour interroger les habitants sur ce que la culture signifie pour eux. Cette évaluation est essentielle pour une bonne construction des différents projets et permet de vérifier si les objectifs initiaux étaient cohérents et ont été atteints.

Visite des Salons par Mme Maubeuge

Le roi de Pologne Stanislas Leszczynski est né en 1677 et est devenu duc de Lorraine lors du mariage de sa deuxième fille, Marie Leszczynska, qui a épousé le roi de France, Louis XV, en 1725. Quand Stanislas, nouveau duc de Lorraine, est arrivé dans la région, il a été très étonné par l'agencement de la ville, qui mettait face à face la Ville Neuve et la Ville Vieille, de part et d'autre d'une esplanade, devenue depuis la place Stanislas. Cette place a été construite au XVIIIème siècle par Stanislas afin de faire le lien entre ces deux villes et comme cadeau pour son gendre. A ce titre, cette place royale comportait à l'époque en son centre une statue représentant le souverain français, remplacée depuis par une statue de Stanislas. Il s'agirait également du premier endroit où le duc de Lorraine se serait arrêté à son arrivée dans la région. Il aurait alors discuté avec les habitants de la ville, tout en remettant sa montre à l'heure devant le cadran solaire. La rumeur se serait alors répandue en Lorraine que le duc de Lorraine était arrivé dans le pays et qu'il était « fort sympathique ». L'ensemble des bâtiments entourant la place Stanislas a été construit très rapidement entre 1751 et 1755. Dans le premier salon, quatre peintures murales de Girardet mettent en avant la bienfaisance du duc de Lorraine envers ses sujets, par la représentation de Jupiter pour la justice, Mercure pour le commerce, Apollon pour l'art, les sciences et la culture et Esculape pour la médecine, qui était déjà très développée à Nancy à cette époque. Le deuxième salon est plus récent puisqu'il a été créé lorsque la Lorraine était sous l'autorité de Napoléon, afin que l'Impératrice Eugénie puisse donner de grands bals en utilisant les balcons d'honneurs. Enfin, il est à noter que les cheminées sont taillées dans un marbre extrait d'une carrière proche de Nancy.

Apolline Renard et Hélène Titeux

Quelques chiffres.

- Nombre d'habitants à Nancy en 2014 : 107 000
- Budget de la Communauté Urbaine : 700 millions d'euros
dont 350 millions en dépenses d'investissement
- Budget de la ville de Nancy : 150 millions d'euros
dont 120 millions d'euros en dépenses de fonctionnement
- 23% du budget sont dédiés à la culture
+ 500 travailleurs quotidiens dans la culture & 100 intervenants sur l'année





Présentation du projet de rénovation et d'extension du Musée Lorrain

Avec Monsieur Dagonne

Notre visite du Musée Lorrain a été l'occasion de découvrir un site d'une grande richesse culturelle et architecturale. Situé dans le cœur historique de la ville de Nancy, tout près de la place Stanislas, il est actuellement animé par un grand projet de rénovation que M. Dagonne, le directeur du Musée, nous a présenté. Nous avons ensuite pu découvrir, grâce à une guide du musée, quelques-unes des grandes œuvres qui y sont exposées, la plus notable étant certainement *La femme à la puce*, tableau réalisé au XVIIe siècle par le peintre lorrain Georges de La Tour.

Riche de ses 155 000 œuvres allant de la préhistoire au XXe siècle et de l'archéologie à l'art en passant par l'histoire et l'ethnographie, le Musée Lorrain regroupe les principaux témoins de l'histoire culturelle et artistique de la Lorraine.

Des édifices réinventés

C'est en 1848 que la Société d'archéologie lorraine, dans une démarche de revalorisation du patrimoine historique et culturel de Nancy, investit le site et en fait un lieu d'exposition artistique.

Pas moins de quatre bâtiments historiques abritent le musée actuel : le Palais ducal, l'église des Cordeliers, le couvent des Cordeliers, et le palais du gouvernement. L'église des Cordeliers a été édifée par René II, à la fin du XVe siècle. Elle a notamment servi de chapelle funéraire aux princes de la Maison de Lorraine et abrite aujourd'hui la section Arts et Traditions. Après sa victoire face à Charles le Téméraire, le duc élève le Palais des ducs de Lorraine, qui sera occupé par une école au XIXe siècle. Le couvent des cordeliers a, quant à lui, été construit bien après l'église. Il a été modifié au XVIIIe siècle et abrite aujourd'hui la section des arts populaires. Le palais du gouvernement, séparé du reste du musée par un grand mur, est un vaste hôtel particulier construit initialement pour recevoir le gouvernement de Lorraine et faire office de siège du gouverneur militaire.

Les enjeux du projet de rénovation

Parce qu'il n'a pas été conçu initialement pour y loger un musée, le site pose de multiples difficultés. Le projet de rénovation du Musée Lorrain, initié depuis 2000, a pour objectif de modifier sa configuration, jugée non pertinente. Une liaison directe entre les différents édifices est indispensable. Ce sont donc des problématiques d'accessibilité, de muséographie, mais également de mise aux normes qui guident cette démarche. Les escaliers notamment, doivent être remis aux normes en vigueur aujourd'hui.

Ce vaste chantier vise également à ouvrir le site sur la ville, qui fonctionnait jusque-là en vase clos. Il s'agit d'en faire un lieu traversant, accessible depuis tous les côtés du musée. Cette modification architecturale rentre donc au cœur d'un enjeu urbain complexe d'articulation des quartiers environnants. Le Musée doit devenir le moteur du territoire sur lequel il est implanté.

Le projet de l'agence Dubois & Associés

Le projet a été conduit par la ville de Nancy, en partenariat avec l'État, la Région Lorraine et en lien avec la société d'Histoire de la Lorraine et du Musée Lorrain. L'idée est de transformer le Musée lorrain en "un ensemble muséal de dimension internationale". Un concours international d'architecture a été organisé, à l'issue duquel un projet parmi les six présentés a été retenu : celui de l'agence parisienne Dubois & Associés. Celle-ci avait déjà réalisé l'aménagement du Musée des Beaux Arts de Caen et de Lyon et du Musée Toulouse-Lautrec à Albi.

L'esprit du projet, défini par la Commission nationale des monuments historiques et le Maire de Nancy, était de préserver le patrimoine du site, tout en y apportant des éléments architecturaux du XXIe siècle. Le geste très mesuré de l'agence Dubois & Associés par rapport à l'ensemble du site a été salué.

Deux opérations guident le projet de rénovation. La première consiste à détruire le mur séparant la cour

du Palais ducal et le jardin du Palais du gouvernement, intégrant ainsi davantage le site à l'espace urbain. La seconde est la construction de galeries souterraines permettant une connexion entre les différents bâtiments du musée séparés en surface. Ces galeries entreront dans le cadre d'un vaste étage en sous-sol comportant l'entrée du musée, un espace d'accueil, une salle de conférence et d'autres salles destinées aux expositions temporaires.

Le projet propose également une extension du Musée, avec l'intégration d'une nouvelle aile vitrée, donnant sur le jardin et le Palais. Le prolongement d'un niveau d'un escalier de la Renaissance constitue un geste séduisant et audacieux.

Enfin, un schéma directeur fixe les grandes lignes : aménagement intérieur, aspect paysager du site, division de la visite en cinq parcours thématiques (« Histoire générale du paléolithique à aujourd'hui », « Vie artistique et intellectuelle », « Vie spirituelle et religieuse », « Homme et territoire », et « Homme et travail »).

Ce grand projet de rénovation redonne donc une cohérence à l'ensemble architectural sur lequel est implanté le Musée Lorrain, tout en nous donnant à redécouvrir les trésors artistiques qu'il recèle.

*Alice Guyétant,
Justine Laigneau et Thomas Silvain*



Jour 3





Le Centre Pompidou Metz et le Mettis: des projets novateurs émanant de la Communauté d'Agglomération Metz Métropole

Monsieur Vincent Gross, délégué général du pôle
métropolitain du Sillon Lorrain et
Monsieur Jean-Luc Bohl, Président de la Communauté
d'Agglomération de Metz Métropole

Présentation de l'agglomération messine

Si la communauté d'agglomération Metz Métropole a fêté ses 10 ans en 2012, elle est le résultat d'une succession d'élargissements et de fusions de communautés de communes autour de la ville centre qui a commencé en 1975 avec le District de l'agglomération messine. Alors qu'elle comptait dix communes au départ, l'intercommunalité regroupe aujourd'hui quarante-quatre communes sous le nom de Metz Métropole, bien que ne répondant pas aux critères législatifs définissant les métropoles avec ses 235 000 habitants. Metz Métropole aspire à comprendre le quotidien de ses citoyens afin de leur proposer des services répondant au mieux à leurs besoins, que ce soit en termes d'assainissement, de gestion des eaux pluviales et des déchets, ou encore des transports publics. La communauté d'agglomération contribue également au développement de la culture dans la ville comme porteur de développement économique, en soutenant notamment des projets tels que le Centre Pompidou de Metz.

Metz a par ailleurs connu une période d'annexion prussienne de 1870 à 1918, et par conséquent appartient aux territoires qui fonctionnent toujours selon le régime concordataire de 1801. C'est dans ce contexte que l'importance de la ville de Nancy s'est affirmée dans la partie de territoire restée française et que les rapports de forces entre les deux villes se sont équilibrés. S'il en résulte une rivalité historique, Nancy et Metz affichent cependant une volonté apparente de coopération pour l'affirmation de cette région qui souffre de sa proximité avec des pôles d'attraction tels que le Luxembourg et Strasbourg, mais également Paris depuis l'ouverture de la LGV. Cette coopération se manifeste notamment par la création du Sillon Lorrain, qui sera le premier pôle métropolitain français et occupera une place charnière dans la future région. On note également l'élaboration de nombreux projets en commun pour les deux villes en question, faisant abstraction des différences au profit des objectifs communs en mettant en place un club de vie préalable à la création d'une agglomération.

Le Centre Pompidou Metz

Le Centre Pompidou Metz est l'un des grands projets soutenus par la communauté d'agglomération en vue de soutenir le développement de la ville et par conséquent de promouvoir son rayonnement et son attractivité à l'extérieur. Il est en effet pensé comme la décentralisation du grand établissement parisien du même nom, et s'inscrit dans une démarche métropolitaine au sein d'une région au cœur de l'Europe. Metz aspire ainsi à devenir une réelle étape pour les touristes traversant la région, et non plus un simple lieu de passage sur la route des vacances.

Situé au sein de la zone d'aménagement concertée (ZAC) du quartier de l'amphithéâtre, le bâtiment a été réalisé par deux architectes, le Japonais Shigeru Ban et le Français Jean de Gastines. La ville fait ici le choix de grandes signatures architecturales dans cette zone récemment aménagée, notamment avec un nouveau Palais des Congrès et un projet de nouveau centre commercial, tous deux très proches du centre Pompidou. Si la comparaison avec le centre d'Art Guggenheim de Bilbao est tentante, en particulier du fait de la présence du Palais des Congrès et du

Mettis, une différence majeure réside dans l'intention qui a porté ce projet : alors qu'à Bilbao, le musée s'est construit autour de la question identitaire et portait des enjeux politiques, ce n'est pas le cas du projet messin qui s'inscrit davantage dans la volonté d'affirmer Metz comme une ville incontournable de la région, avec également un enjeu européen lié à sa situation géographique. Quoiqu'il en soit, le Centre Pompidou est davantage un moyen pour Metz de se tourner vers l'extérieur que de rassembler au sein même de son territoire, comme c'était le cas à Bilbao. Le Centre d'art messin a ainsi accueilli 350 000 visiteurs cette année et 1,4 million depuis son ouverture en 2010, ce qui a représenté, pour les trois premières années, 30 millions d'euros de retombées économiques pour la ville et a amené à la création de 50 emplois. L'érosion de la fréquentation du musée qui a suivi l'effet d'ouverture, générateur de résultats positifs, appelle néanmoins à prendre du recul sur les raisons de cette baisse du nombre de visiteur, et à réagir en conséquence. On entre ainsi dans une période décisive pour le musée, qui doit maintenant faire la preuve de la pérennité économique du projet.

Le Centre Pompidou Metz:

350 000 visiteurs en 2013

1,4 million de visiteurs
depuis 2010

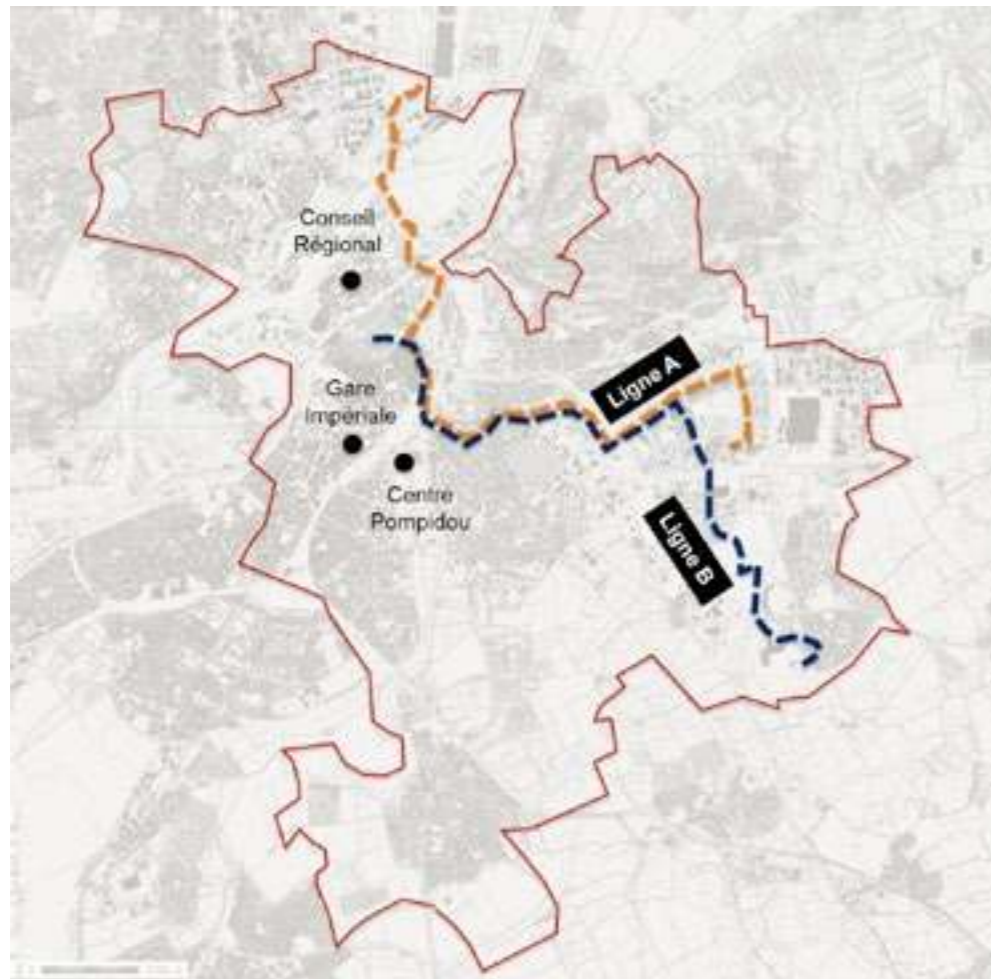
30 millions d'euros
de bénéfice

50 emplois créés

Le Mettis

Du nom de l'ancienne ville de Metz, le Mettis est un bus à haut niveau de service qui depuis son installation en 2013 dessert le centre de Metz ainsi que les quartiers de Woippy et Borny. Les deux lignes comptent 39 stations pour un coût d'environ 170 millions d'euros. L'élaboration d'un nouveau plan de transports s'inscrit dans la volonté de Metz Métropole de s'adapter à une réalité désormais changée depuis l'agrandissement de la communauté urbaine à 40 communes et son affirmation en tant que pôle culturel, couronnée avec l'inauguration du centre Pompidou.

Pour que les flux accrus de salariés, de touristes et d'étudiants soient effectivement une ressource pour la ville, le véhicule à motorisation hybride a comme objectif de décongestionner le centre et d'en sauvegarder la dimension vivable. Avec ses trois parkings de relais gratuits et des temps de parcours optimisés au prix de travaux d'aménagement aussi importants que délicats (sur le médiéval Pont Moyen, au niveau de la gare SNCF), le Mettis cible en priorité ceux qui chaque jour se rendent à leur lieu de travail depuis la périphérie de l'agglomération. L'arrivée du nouveau « Busway » a impliqué en outre une profonde modification du réseau de bus existant, réaménagé à la fois pour compléter le réseau avec les lignes A et B et pour renforcer le service dans des zones auparavant dépourvues et isolées par rapport au trajet concordé.



Lignes du Mettis

Le Mettis :
Installation en 2013
2 lignes
39 stations
3 parking relais gratuits
170 millions d'euros de coût

Enjeux abordés

Dans l'intervention de M. Gross et M. Bohl, une préoccupation récurrente concerne la qualité de vie des habitants de la communauté face aux grands défis qui se profilent pour Metz et ses habitants : la ville en tant que centre de pouvoir et point de référence historique, l'agglomération à la vocation européenne incontournable hantée par l'absence d'une industrie qui a fait son histoire. Dans une phase historique où les paradigmes changent et où la politique doit impliquer la concertation citoyenne, il est crucial de savoir identifier les outils avec lesquels aborder les diverses problématiques, comme M. Gross le rappelle : à la veille de la réforme territoriale, la spécificité lorraine doit être prise en compte dans la mise en place de nouveaux projets comme le Lorraine Tech, par opposition au label French Tech décerné par l'État à certaines métropoles.

Il s'agit avant tout de sortir de la situation historique de rivalité avec Nancy, qui a modelé pendant longtemps les équilibres de la région tout entière. La mise en valeur d'une tension positive entre les deux pôles urbains, fonctionnelle de par la qualité des services aux habitants, fait que des deux côtés, les acteurs de la ville se veulent optimistes et prévoyants. La recherche d'une solution à la situation de concurrence entre les deux opéras de Lorraine en serait une preuve : celui de Metz, qui, contrairement à Nancy, n'a pas de statut national, revendique l'existence de moyens communs qui permettraient la cohabitation des deux infrastructures à 50 km de distance (mise en

avant d'une relation de coopération, qui passe par la mutualisation des choristes et des costumes, par exemple). L'unification de l'Université de Lorraine s'inscrit aussi dans cette vision de synergies et de stimulations réciproques. En fait, le domaine de la culture semble occuper une position-clé dans le discours de M. Bohl, qui vise à attirer les intelligences qualifiées sur le territoire pour en faire un véritable « écosystème intellectuel ». Dans cette ambition s'inscrit le célèbre projet du centre Pompidou qui veut suivre une tendance bien consolidée au niveau européen. À cet égard, il convient de noter la volonté de s'affirmer vis-à-vis de ses partenaires transfrontaliers, et ce malgré le nombre important de travailleurs traversant la frontière luxembourgeoise chaque jour. En effet, on s'inscrit ici davantage dans une démarche visant à en optimiser les conditions, avec des interventions sur les infrastructures qui permettent d'établir une symétrie relative des flux.

Pour M. Gross, l'enjeu est finalement de déterminer un moyen de combiner les énergies au sein du pôle métropolitain Metz-Nancy en réseau (dont le siège est implanté à Nancy), pour aboutir à des synergies créatrices de richesses qui profiteraient non pas aux seuls pôles urbains centraux, mais à tous les territoires des établissements publics de coopération intercommunale lorrains, et partant, à tous leurs habitants.

*Liéa Demen, Margaux Knispel
et Antonio Mesina*





La réforme territoriale vue par le Conseil Régional et ses impacts sur le territoire lorrain

Monsieur Noël Jouaville, secrétaire général de la région Lorraine, et Monsieur Jean Salque, adjoint au directeur général des services de la région Lorraine

Jeudi après-midi, les étudiants ont été accueillis au Conseil Régional de Lorraine par M. Jouaville, secrétaire général de la région Lorraine, et M. Salque, adjoint au directeur général des services de la région Lorraine. Les thèmes de la réforme territoriale et de la coopération au sein de la Grande Région ont dominé la réunion.

La réforme territoriale vue par le Conseil Régional et ses impacts sur le territoire lorrain

Pour la région, la réforme territoriale est déstabilisante : si elle répond à l'intérêt d'une rationalisation des missions des collectivités territoriales (révision de la clause générale de compétence et clarification des compétences), le redécoupage de la carte régionale pose avec plus d'acuité encore la question des déséquilibres territoriaux au sein d'un regroupement Alsace-Lorraine-Champagne-Ardennes (adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale) ou Lorraine-Champagne-Ardennes (selon la carte votée par le Sénat). En effet, à mesure que la région devient de plus en plus une administration de gestion en plus d'être une administration de mission, elle doit assurer un nombre toujours plus étendu de services publics sur son territoire. Or, la nouvelle carte régionale réunit

dans une même région des espaces contrastés qui appellent une gestion territoriale différenciée afin d'assurer les équilibres régionaux, la continuité et l'égalité du service aux citoyens. Il s'agit en effet de travailler à conserver les compétences de proximité tout en gérant cette nouvelle échelle régionale par l'harmonisation des objectifs.

La clarification de la répartition des compétences entre collectivités devient ainsi un enjeu encore plus fort. Mais si certaines compétences seraient relativement faciles à clarifier, comme les transports, le réseau routier ou la gestion des cités scolaires, d'autres sont fondamentalement plus floues, comme la compétence en matière de développement économique. Un regroupement des régions demandera également une harmonisation des services et des statuts indemnitaires des personnels. Une telle harmonisation prendra du temps et induira à court-terme des coûts importants.

Monsieur Jouaville conclut sur le nouveau rôle donné à la région en précisant qu'il aurait été nécessaire de réfléchir dans un premier temps à la clarification des compétences afin de concevoir une architecture réellement rationalisée entre les différentes collectivités territoriales.

Quelle place pour la coopération interrégionale dans la réforme territoriale ?

Monsieur Salque met en regard la réforme territoriale et les enjeux de coopération interrégionale de la Lorraine au sein de la Grande Région.

Le territoire lorrain tient sa principale spécificité de sa position frontalière. On compte plus de 100 000 travailleurs transfrontaliers en Lorraine, dont plus des trois quarts travaillent au Luxembourg. La coopération inter-régionale et transfrontalière, notamment au sein de la Grande Région (Wallonie, Rhénanie-Palatinat, Sarre, Luxembourg et Lorraine) place la Lorraine dans une position ambiguë : elle s'engage dans des relations bilatérales similaires à des relations intergouvernementales via des échanges réguliers avec les ministres luxembourgeois. En effet, la taille du Luxembourg et le peu de collectivités qu'il regroupe en son sein entraîne un cumul fréquent des statuts pour les élus (tout à la fois ministres, maires, conseillers). Le regroupement des régions pose la question de l'avenir de la coopération au sein de la Grande Région et des efforts engagés depuis 1995, puisque ni l'Alsace ni la Champagne-Ardenne ne sont intégrées dans ces réseaux de coopération.

La loi de la modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM), mais aussi le projet de loi relatif à une nouvelle organisation territoriale de la République (NOTR) sont encore porteurs de nombreuses incertitudes. La région anticipe dès aujourd'hui le transfert de compétences des départements aux régions par le renforcement de sa position de chef de file. Elle prévoit ainsi un doublement de l'effectif des agents régionaux,

sans compter les agents de la direction départementale de l'équipement. La conférence territoriale de l'action publique (instance de concertation) instituée par la loi MAPTAM aura pour mission l'élaboration d'un pacte de gouvernance régionale visant à clarifier les modalités de l'exercice des compétences partagées entre collectivités territoriales.

La loi NOTR devrait à nouveau renforcer les compétences des régions notamment dans les domaines du développement économique et dans la planification régionale mais aussi entraîner une modification du calendrier électoral. Cependant, le changement de majorité au Sénat pose des questions sur l'avenir de ces réformes.

Ces nombreuses incertitudes sont à mettre en regard avec l'enjeu de coopération interrégionale de la Lorraine : si ces lois doivent permettre de renforcer les régions et leur donner une dimension européenne, elles fragilisent à court terme la position de la Lorraine dans les instances de coopération et éveillent des dissensions politiques.

Le sommet de la Grande Région réunit 11 partenaires (4 pays et 5 entités coopérants) dont les compétences et la capacité d'intervention politique dans leurs pays respectifs est très inégale : la France est représentée par le préfet de la région Lorraine, le président de la région et les présidents des conseils généraux de Meurthe-et-Moselle, de la Moselle et de la Meuse. En comparaison, le Luxembourg est représenté par son premier ministre et le ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire.



Sillon lorrain (ADUAN)

Pour peser au sein des négociations au sein de la Grande Région, la Lorraine essaie de construire un discours le plus uni possible. Ceci est d'autant plus important pour la Lorraine que le Luxembourg est engagé dans une stratégie de métropolisation et d'intégration dans la mégalopole européenne alors que la Lorraine insiste sur l'articulation de ses pôles d'agglomération, ses pôles intermédiaires et ses pôles de proximité afin de garantir un maillage territorial plus respectueux des équilibres territoriaux.

De nouveaux instruments pour la gouvernance de la Grande Région

Sous peu, la stratégie de la Grande Région devrait se traduire par un schéma de développement à l'échelle de la grande région, cherchant à confirmer le développement métropolitain tout en travaillant à l'équilibre avec l'hinterland.

Afin de renforcer la visibilité de son action auprès des habitants après une période de multiplication jugée excessive de ses groupes de travail, elle se recentre sur trois thématiques : l'enseignement et la recherche (avec la mise en place de diplômes communs), la transition énergétique, la formation professionnelle et le bilinguisme (travail engagé entre la Sarre et La Lorraine).

La coopération politique interrégionale se traduit dans des projets localisés de coopération. La création en 2006 au niveau européen des Groupements Européens de Coopération Territoriale (GECT) permet la permanence d'une administration, notamment pour la gestion des fonds européens à destination de grands projets. La présidence de ces groupements change tous les deux ans incluant à chaque mandat 6 mois de flottement que le GECT secrétariat est sensé éviter.

Un GECT de 2013 assure la continuité du secrétariat du sommet des exécutifs de la Grande Région. Le GECT d'Alzette-Belval (2012) entretient la cohérence des documents de planification ayant trait aux mobilités transfrontalières problématique d'autant plus actuelle que les grandes infrastructures autoroutières sont congestionnées. Il a ainsi permis l'aménagement de l'A31 sur 3 voies entre Thionville et Luxembourg tout en travaillant à encourager l'intermodalité. Le GECT Eurodistrict Sarre-Moselle porte le projet d'une agglomération transfrontalière réunissant Sarreguemines et Sarrebruck.

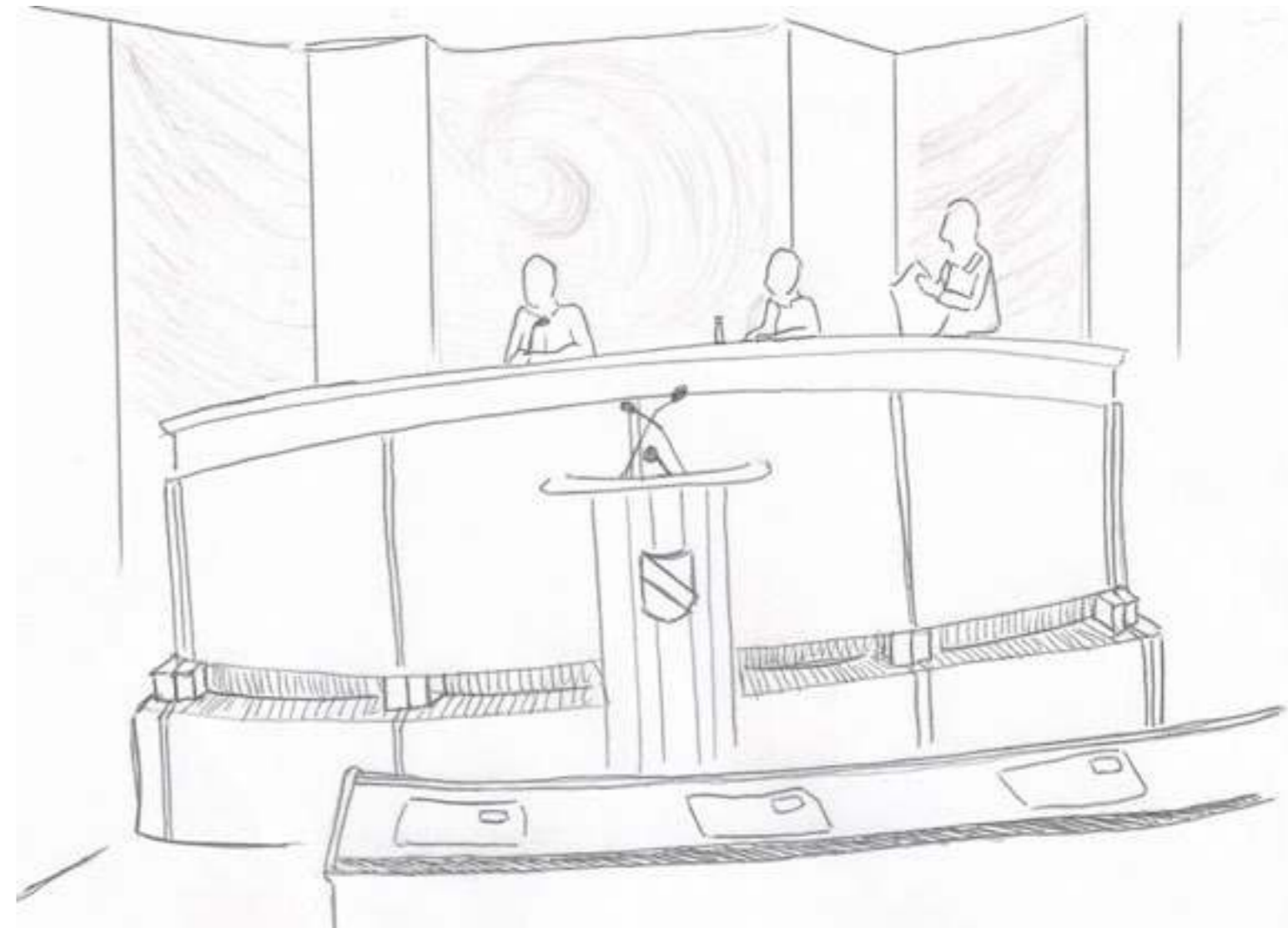


Grande Région (ADUAN)

*Philomène Chivé, Maxime Gaudesjeune
et Estelle Hascoët*

Les enjeux de la région Lorraine en quelques chiffres

- 2 357 000 habitants avec une croissance démographique faible (+ 0,1 % par an contre +0,5% en France)
- Une région jeune avec 450 000 habitants entre 15 et 30 ans
- 102 000 travailleurs frontaliers, en augmentation et avec des opportunités (100 000 nouveaux emplois attendus au Luxembourg d'ici à 2035 et 150 000 emplois inoccupés en Allemagne dans les secteurs de la santé, des services et de l'industrie).
- Un taux de chômage plus important que la moyenne nationale avec 11,1% de chômeurs contre 10,5% en France
- 76 000 étudiants dont 50 000 au sein de l'Université de Lorraine et 7 000 chercheurs répartis dans 82 laboratoires.



Sophie Grimaud

Syndicalisme, emploi et industrie en Lorraine: rencontre avec la Confédération Générale du Travail de la région Lorraine

Monsieur Duhaut, Secrétaire régional de la CGT,
Monsieur Gosselin, Vice-Président CGT du Conseil
Economique, Social et Environnemental de Lorraine
Monsieur Fevotte, Responsable "emploi" à la CGT Lorraine

Nous sommes reçus à la Maison du Peuple de Nancy, bâtiment classé monument historique, construit par le communard Charles Keller et légué par sa femme, à la CGT. Ce bâtiment nous rappelle que l'Art Nouveau, dont l'idée est de rapprocher l'art des objets du quotidien, est très lié aux mouvements sociaux et à l'immigration alsacienne. Cette ancienne bibliothèque et université populaire devenue siège de l'union départementale de la CGT semble déjà incarner une partie de l'Histoire ouvrière de la Lorraine.

Les traits caractéristiques de la Lorraine selon la CGT

M. Fevotte, nous présente tout d'abord une description du territoire lorrain vu par la CGT. Nous revenons sur l'influence durable qu'a eue la guerre de 1870 en raison de l'afflux massif d'alsaciens qui a entraîné l'accroissement de la population nancéienne. Nous abordons également l'importance de la découverte de la houille en Moselle à la fin du XIX^{ème} siècle et d'un exode rural bien plus significatif qu'ailleurs en France. Il s'agit bien d'un territoire historiquement industriel. En 1962, 52% de la population Lorraine travaille dans le secteur industriel. On note alors une grande diversité d'usines et une séparation entre le secteur secondaire masculin, plutôt au Nord, et le secteur secondaire féminin (notamment le textile), principalement concentré au Sud.

Le territoire Lorrain a connu pas moins de quatre crises en seulement trente ans. En 1950, la crise du textile ; en 1963, celle du minerai et du fer ; en 1964 celle du charbon et enfin celle de la sidérurgie. Ainsi la désindustrialisation a entraîné une perte, en dix ans, de 30% des emplois industriels en Lorraine contre une moyenne nationale de 17%. On dénombre au total entre 200 000 et 210 000 emplois disparus. Ce tournant est vécu comme une "véritable catastrophe" selon M. Fevotte. L'industrie de l'automobile qui avait été présentée comme un "complément" n'a d'ailleurs pas été épargnée par ces crises successives. Seule l'industrie agro-alimentaire semble résister relativement bien.

Par ailleurs, le travail transfrontalier représente, également, un élément constitutif du territoire lorrain. Un actif lorrain sur dix travaille à l'étranger avec de nombreuses conséquences telles la saturation de l'autoroute A31 ou encore des difficultés liées au logement et aux problèmes de recrutement. De plus les besoins de la Sarre et du Luxembourg en termes de main d'œuvre qualifiée entraînent, pour la Lorraine, une perte de ses jeunes générations de diplômés.

L'histoire industrielle lorraine semble marquée par une division entre une industrie caractérisée par la présence de grandes entreprises au Nord et au Sud une industrie plus rurale. Dans cette histoire régionale industrielle, la vie était « ponctuée par la cloche de l'usine ». Par exemple, en 1914 on comptait un bistrot pour 22 habitants : l'établissement permettait à une famille de vivre et constituait un véritable lieu de vie sociale (les réunions ouvrières se tenaient en leur sein). Cette dimension est importante pour comprendre l'attachement à l'usine. Certes, un parc d'attraction a été installé à la place des Hauts-Fourneaux mais la création d'emplois dans le tertiaire est loin de compenser les pertes d'emplois industriels. Par ailleurs, M. Fevotte souligne l'attachement culturel et psychologique à l'histoire industrielle de la région et aux symboles tels que les Hauts-fourneaux.

La CGT et l'emploi industriel

La deuxième partie de l'exposé se concentre sur l'importance des liens entre la CGT et l'emploi industriel dans la région. Les intervenants considèrent l'industrie comme un bien public dans le sens où le développement d'un territoire est intrinsèquement lié à celui des entreprises. Développer des services sans industrie est ainsi présenté comme un non-sens. Ainsi, l'emploi industriel constitue le motif majeur d'engagement de la CGT en Lorraine. En effet, elle considère que le territoire lorrain dispose de nombreuses qualités : le territoire a par exemple reçu de nombreux capitaux étrangers. Par ailleurs, la Lorraine dispose de salariés formés et qualifiés, d'une

La crise en Lorraine

- 1950 : crise du textile
- 1962 : 52% de la population de la Lorraine travaille dans le secteur industriel
- 1963 : crise du minerai de fer
- 1964 : crises du charbon et de la sidérurgie
- = en 10 ans, 30% d'emplois en moins en Lorraine, soit entre 200 000 et 210 000.

La place du syndicalisme en Lorraine

- 3% de syndicalisation
- 2700 syndiqués
- 150 instances de concertation

productivité élevée, d'importants réseaux de services et enfin d'un système productif performant associé à un bon système universitaire. L'excellence de la filière de recherche en matériaux est d'ailleurs soulignée.

Face aux problèmes du développement de nouvelles filières comme celle du carton qui illustre un mauvais usage des ressources, la CGT insiste sur la nécessité de meilleures réflexions stratégiques afin de développer un véritable emploi en s'appuyant notamment sur les PME. La CGT propose une véritable politique industrielle qui associerait les centres de recherche, nombreux dans la région. Dans ce dispositif, l'accent serait mis sur la responsabilité sociale des entreprises. La CGT insiste alors sur le refus de la disparition de pans entiers de l'industrie et affirme l'existence de moyens pour le développement industriel.

Une autre question fondamentale concerne le plan social d'entreprise, et notamment le manque de formation professionnelle continue. En effet, il existe un véritable problème au niveau de l'éducation, lié à une mauvaise anticipation des besoins économiques. L'innovation, elle aussi, manque cruellement d'aides de la part des autorités publiques.

La négociation collective selon la CGT

Par ailleurs, les responsables présents soulignent une négociation collective de plus en plus problématique. L'éloignement progressif du terrain entraîne un oubli des intérêts des habitants de la région. La CGT insiste sur le besoin de connaître l'avis des ouvriers. Actuellement, il y aurait des conseils dans toutes les entreprises (mobilisant des moyens importants) mais dont l'utilité serait contestable. Ces mêmes effets du politique seraient perceptibles au niveau syndical. La CGT est une organisation consultée mais ne disposant d'aucun pouvoir de décision. Elle dispose de 150 instances de concertation. Par ailleurs, la CGT insiste sur son propre rôle qui va au-delà du droit. Celui-ci est surtout de contribuer à faire évoluer le droit et non de le respecter scrupuleusement. De plus, les négociations professionnelles sont prisonnières du lien de subordination qui existe entre employeurs et employés. La négociation devrait au contraire être un processus de contestation, de mobilisation et de proposition. La mobilisation semble être l'un des piliers fondamentaux, mais elle semble inhibée par la

division syndicale.

Au niveau des syndicats, l'actuel taux de syndicalisation avoisine les 3% (27000 syndiqués). Ce chiffre plutôt faible serait expliqué, entre autres, par les lacunes de la démarche syndicale. Malgré tout, il semblerait qu'il y ait toujours une forte participation aux élections dans les entreprises. Concernant les avancées réelles du travail de la CGT, elles existent au niveau des entreprises mais il est difficile d'évaluer leur impact à un niveau macro.

L'aspect transfrontalier semble également s'étendre au niveau des syndicats. Ainsi, la CGT Lorraine a un partenariat avec un syndicat luxembourgeois, la Confédération syndicale indépendante du Luxembourg (OGBL). Le seul problème est que la moitié des syndiqués au sein de cette institution sont des travailleurs français employés au Luxembourg. Néanmoins, il existe une véritable progression au niveau européen.

Malgré tout, la CGT propose de s'appuyer sur l'économie circulaire pour le développement futur de l'industrie. A ce titre, la filière bois serait un bon exemple. Il y a, actuellement, un manque d'entreprise de déconstruction de meubles. Investir dans cette filière permettrait finalement de reprendre les atouts historiques de la région. Il en va de même pour la transformation des restes de métaux que pourrait entreprendre une aciérie électrique.

Enfin, en ce qui concerne le pôle de compétitivité de Lorraine, il apparaît comme un projet assez secret. Les syndicats en ont été exclus d'emblée. Or, il semblerait que ce pôle censé favoriser les PME soit en fait l'apanage des grands groupes (comme Nestlé ou Arcelor-Mittal). Enfin, la CGT interroge, désormais, le contenu de la politique industrielle de l'Union Européenne en déplorant, notamment, l'absence de stratégies claires.

Gabriel Marchand et Jérôme Perrot



La Gare impériale de Metz : un patrimoine réinventé

Le destin de la gare de Metz est étroitement lié à l'Histoire de l'Alsace-Moselle. Construite par l'empereur Guillaume II après l'annexion de 1870, elle marque jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale la domination allemande sur la ville de Metz. Ce n'est qu'en 1918 qu'elle repasse sous contrôle français, avant que la ville et la gare ne redeviennent allemandes durant la Seconde Guerre mondiale. C'est dans la gare de Metz le 8 juillet 1943 qu'est constaté officiellement le décès de Jean Moulin. Cette situation particulière en a longtemps fait un bâtiment mal-aimé des messins. Pourtant, redevenue française après la fin de la guerre, la gare est aujourd'hui au cœur du Sillon Lorrain, permet de relier Nancy en moins d'une heure et est devenue emblématique de la ville.

Guillaume II souhaitait marquer le passage de l'ancienne grande ville française sous autorité allemande et pouvoir mobiliser rapidement les soldats allemands sur la frontière française en cas de nouveau conflit. La gare de Metz naît de ce double objectif symbolique et militaire. Le bâtiment se veut à la fois la démonstration du savoir faire allemand et de la qualité de son architecture et un édifice technique imposant et moderne.

Sur la façade extérieure de la gare, on pouvait encore voir au début du XXème siècle la statue d'un maréchal allemand, le maréchal Haeseler. Glaive au poing, il regarde droit devant lui, en direction de la France. Le message est clair, Guillaume II cherche à témoigner son agressivité envers la France et la détermination de l'Allemagne à faire face militairement si l'occasion devait être amenée à se représenter. Quand en 1918 Metz redevient française, il n'est pas question de raser l'édifice dont la valeur logistique et militaire est trop

importante. Il n'est pourtant pas plus question de tolérer la présence d'une statue en l'honneur d'un maréchal allemand. La tête du maréchal est remplacée par celle d'un chevalier casqué, de même que le blason allemand qui devient alors une croix de Lorraine. Afin de donner à la statue une apparence plus gauloise, on y ajoute des moustaches. Le maréchal Haeseler laisse place au chevalier Roland, neveu de Charlemagne, dressé devant la France non plus en soldat agressif, mais en guerrier protecteur. La statue reprend les traits du maréchal Haeseler pendant la Seconde Guerre mondiale, avant de retrouver celle du chevalier Roland à la Libération.

Le destin de la statue du maréchal Haeseler témoigne des enjeux symboliques forts qui président à la construction d'aménités urbaines de grande ampleur. En construisant la Gare de Metz, Guillaume II souhaite marquer la domination allemande sur le territoire mais aussi élever, dans une ville récemment conquise, une vitrine du savoir-faire allemand. L'édification est entreprise par l'architecte Kröger. Elle est de style néo-roman rhénan. L'utilisation de grès gris de Niderviller pour la façade tranche avec l'ocre traditionnel des bâtiments messins alentours et ancre l'édifice dans la géographie rhénane et ainsi vers la nation allemande émergente. La richesse des matériaux utilisés, outre le grès, témoigne de l'ambition de l'empereur et de Kröger, des colonnes de marbre habillent le hall de la gare on y trouve également un grand vitrail sur lequel figure Charlemagne dans le Grand Salon et de multiples bas-reliefs. Ces bas-reliefs représentent des scènes de la vie quotidienne mais aussi de la modernité. Ce qui se joue en réalité à travers les matériaux, les détails sculptés et l'architecture même de la gare c'est une véritable mise en scène

de la puissance de l'empire allemand.

La position frontalière de Metz en fait pour l'Allemagne un lieu militaire stratégique. Il existait à Metz avant l'édification de la Gare impériale deux gares. La première, une ancienne gare en bois, a été dévastée par un incendie; la seconde est jugée trop petite pour les besoins militaires de l'empire. La guerre franco-prussienne de 1870 préfigure les guerres du XXème siècle, des guerres qui nécessitent la mobilisation rapide d'effectifs humains important mais aussi de matériel lourd. C'est à cet objectif que répond la Gare de Metz. La gare est immense pour l'époque, le bâtiment des voyageurs s'étend sur plus de 300m, on y dénombre treize voies dont les quais sont suffisamment longs et larges pour accueillir soldats et chevaux. La longueur et la hauteur des quais varient selon leur utilité, certains de ces quais sont adaptés aux déplacements des civils d'autres aux déplacements militaires. Elle devait assurer le possible transfert, en un jour, de pas moins de 25 000 soldats et de 75 000 chevaux, mais aussi de matériel militaire, de canons et de ravitaillement pour les hommes et les bêtes.

Ce gigantisme de la gare de Metz lors de sa construction a eu comme conséquence inattendue de faciliter sa

reconversion en une gare moderne aujourd'hui. La gare autrefois détestée est aujourd'hui au cœur de la politique d'image de la ville. Bien qu'encore en service, elle fait également office de lieu touristique central. La ville dépose, à ce titre, un dossier de candidature au patrimoine mondial de l'Unesco recouvrant l'ensemble du quartier impérial en 2007, pour la gare. Suite au rejet de ce dossier, la ville en soumet un nouveau dès 2009. Ce second dossier utilise comme argument le double héritage de la ville et du quartier, à la fois français à travers la cathédrale et allemand de par sa gare. Il a permis l'inscription du quartier au patrimoine mondial de l'Unesco.

La Gare impériale de Metz traduit donc par son architecture et son histoire singulière l'importance de l'héritage historique pour la ville. Le patrimoine et sa place dans la stratégie urbaine, notamment en terme d'image de la ville de Metz, évolue et est réinventé selon les configurations politiques et géopolitiques. La gare impériale, d'abord vitrine du savoir-faire allemand et place militaire stratégique, a fait l'objet de nombreuses transformations avant de devenir une place touristique d'importance pour la ville et le symbole du double héritage de Metz.

Alex Agnelotti





Le Centre Pompidou Metz, un atout majeur de la ville

Dans son discours d'inauguration du Centre Pompidou-Metz, le Président de la République affirmait que ce musée serait le point de départ de la « renaissance de Metz et [de] la renaissance de la Lorraine ». La récente inauguration de mai 2010 présageait en effet un succès qui semble se confirmer : le musée est le deuxième plus visité hors de Paris et ce grâce à sa position exceptionnelle au carrefour de quatre États européens : la France, l'Allemagne, le Luxembourg et la Belgique. Cette position transfrontalière en fait un lieu stratégique, relativement proche de Paris et tourné vers le cœur de l'Union Européenne. Cet établissement public de coopération culturelle est né du partenariat entre le Centre Pompidou, l'État, la Région Lorraine, la ville de Metz et la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole qui en est le maître d'ouvrage. Réalisé par l'architecte japonais Shigeru Ban en collaboration avec Jean de Gastines et Philip Gumuchdjian, c'est un édifice qui accueille des expositions temporaires dans un esprit de décentralisation d'une grande institution culturelle française.

Un projet au cœur de la politique culturelle de la ville Comme l'a mentionné Vincent Gross, directeur général de la Communauté urbaine du grand Nancy au cours de la conférence au siège de la Communauté d'Agglomération Metz Métropole, le Centre Pompidou-Metz est un projet qui permet de renouveler l'attractivité de la ville par la culture. Les retombées économiques peuvent être directes (rentabilité de l'infrastructure, création d'emploi) ou indirectes (augmentation du tourisme, de la fréquentation des hôtels et restaurants). M. Gross précise d'ailleurs que plus d'un million 400 000 visiteurs sont venus à Metz depuis la création du musée. Le Centre a également une double visée puisqu'il est à la fois un centre d'art et de congrès,

une fonction qui pourrait être source de concurrence entre ce bâtiment et le très grand Centre des Congrès que nous avons visité à Nancy.

La culture comme renaissance

On retrouve ainsi dans la genèse du Centre Pompidou-Metz une volonté commune à celle d'autres projets culturels d'envergure tel que le Louvre-Lens ou le musée Guggenheim de Bilbao, deux villes au fort héritage industriel et qui voient dans la culture un moyen de redynamiser leur économie et de changer leur image. Ce changement d'image a néanmoins pour particularité de chercher à profiter de la renommée d'un grand musée plutôt que de se construire une image propre. On peut supposer que c'est aussi ce qui permet un succès rapide de ce type de projets. Ainsi, M. Gross décrit le Centre Pompidou-Metz comme une "grande signature architecturale pour les événements culturels".

Le quartier de l'Amphithéâtre

Comme expliqué par M. Gross, cette partie de la ville était constituée de friches industrielles avant d'être rénovées. Le Centre Pompidou est donc un atout qui permet également de développer tout un quartier alentour : le quartier de l'Amphithéâtre. Cette zone d'aménagement concertée est fondamentalement dynamisée par cette infrastructure culturelle : desservie par le tramway et à proximité de la gare, les commerces et activités de service s'y développent. Le Centre Pompidou-Metz est donc une source de dynamisme pour la ville, et même si sa rentabilité financière n'est pas encore certaine, les retombées indirectes sur l'économie et sur l'image de la ville semblent conséquentes.

*Thibault Lincélé,
Laure Garel et Pauline Prévost*





Conclusion du voyage

Les territoires nancéien et messin: dynamiques de reconversion, phénomènes de métropolisation, enjeux de la réforme territoriale, influence des frontières.

Les visites que nous avons pu réaliser lors de notre déplacement nous ont permis d'appréhender les enjeux qui se dégagent aujourd'hui aux échelles municipale, communautaire, départementale et régionale. La présentation de l'ADUAN a permis de replacer l'histoire de ces territoires empreints d'une histoire forte, au passé industriel marquant et qui se trouve aujourd'hui à un carrefour : des défis économiques, démographiques (seuil migratoire déficitaire) mais aussi de stratégie territoriale et de redéfinition d'image doivent être relevés.

La politique culturelle, vectrice d'attractivité et opportunité de coopération.

Différentes initiatives culturelles, par exemple le Palais des Congrès Jean Prouvé à Nancy, dans le quartier de la gare, ou le centre Georges Pompidou de Metz sont mises en avant par les acteurs de ces territoires que nous avons arpentés. Ces derniers semblent chercher à se positionner en termes de politique culturelle, mais aussi à s'approprier les enjeux de la ville de demain. Ainsi, André Rossinot, Président de la Communauté urbaine du Grand Nancy nous rappelait l'importance de la dimension de la ville numérique de la ville de demain. La question culturelle peut d'ailleurs, comme nous l'ont signifié différents interlocuteurs, constituer un moyen de rapprochement entre les villes de Nancy et Metz sous forme de projets de programmation commune. L'aspect culturel des politiques de la ville s'inscrit dans une forme de valorisation des patrimoines existants et de territoires qui doivent évoluer pour faire face à des problématiques liées à l'emploi et à un seuil démographique à redynamiser. On observe donc autour de ces deux villes une volonté de mettre en avant de nouvelles stratégies d'attractivité, en se positionnant sur des thématiques relativement nouvelles.

Le maire de Nancy nous a rappelé l'influence sur le territoire, à l'échelle municipale mais également au-delà, des questions universitaires. Le projet d'ARTEM est un symbole de la volonté d'allier enjeux économiques et culturels, regroupant structures d'enseignement scientifique, économique ou encore artistique. Au-delà de cette initiative au coeur de Nancy, l'Université de Lorraine constitue l'un des principaux atouts du territoire régional, surtout dans le contexte géographique de la Lorraine, limitrophe de l'Allemagne et du Luxembourg.

La situation géographique transfrontalière : une donnée fondamentale.

Durant notre séjour, les villes de Nancy et de Metz, ainsi que le Conseil Régional, ont mis l'accent sur le potentiel important que représentent les frontières avec la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne. Les deux villes tentent de renforcer les coopérations établies avec ces pays pour insuffler une dynamique économique, culturelle et éducative positive dans la région. Le succès de ces partenariats, notamment amorcés avec le Sillon Lorrain, passe inévitablement par la mise en place de politiques de coopérations. Dans cette perspective on note les différentes conventions signées entre l'université de Lorraine et des universités allemandes, ou encore entre le pôle universitaire local et des entreprises allemandes pour faciliter la recherche de stage des étudiants lorrains dans ce pays. Il est aussi question, comme l'ont expliqué les représentants de la ville de Metz, de soutenir les travaux de l'autoroute reliant la ville au Luxembourg. En effet, plus de 100 000 lorrains sont des travailleurs frontaliers : la majorité est attirée par les avantages offerts par le Luxembourg. Ainsi, l'autoroute est trop souvent chargée et saturée ce qui pose un frein au déplacement des hommes, des marchandises et donc du développement de la région. La coopération transfrontalière est de ce fait un outil de développement régional, s'inscrivant dans un contexte européen, qu'il semble nécessaire de faire fructifier à condition de dégager avec les différents territoires une coopération et des lignes directrices d'action commune.

Un avenir incertain dans un contexte de baisse des moyens et de réforme territoriale

Les villes de Nancy et de Metz sont porteuses de projets et de défis. Cependant, la réforme territoriale nationale dessine un avenir incertain pour la région. Au moment du voyage d'études le choix des 13 régions françaises n'avait pas été voté. La présence – ou non – de l'Alsace pesait d'un grand poids dans l'analyse du destin de la future région.

Outre la nouvelle configuration politique et administrative régionale, la réduction du budget des régions va entraîner une nécessaire redéfinition de l'action des acteurs territoriaux et des porteurs de projets puisque l'aboutissement de ces défis est finalement conditionné par la mobilisation de fonds suffisants. Ce contexte pèse sur les réflexions stratégiques des collectivités, poids augmenté de incertitudes drainées en cette période de réforme territoriale.

Adeline Darmely, Raphaël Lacaille et Céleste Mennepon

Cartographie

*Simon de Bergh
Angela Jimenez
Pierre-Gilles Saby*

Photos

*Fanny Coulombié
Malaka Greene
Florian Peyrouse
Marie Zilibiani*

Croquis

*Sophie Grimaud
Alexandre Joao-Simao*

Mise en page/imprimerie

*Fleur Cabeli
Côme de la Taille
Hanaa Triffiss*

Relecture des Textes

*Lia Delmas
Elsa Gabet
Eléonore Tabaud
Edgar Savary*





Le futur place Thiers

